MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1915 (Edition P. L. C. — N° 296 — Ce Numéro se vend exceptionnellement 10 CENTIMES — 31me ANNEE. — N° 246

LE MESSAGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS	Bruxelles et Faubourgs	Banlieue et Province (servis par la poste)
1 mois. . .	Fr. 1.00	1.50
3 mois. . .	Fr. 3.00	4.50
6 mois. . .	Fr. 5.50	8.50
1 an . . .	Fr. 10.00	16.00

Administration et Rédaction : 45, MARCHÉ-AUX-POULETS, BRUXELLES

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du "MESSAGER DE BRUXELLES,,

Bureaux de Vente : 1, QUAI DU CHANTIER, 1, BRUXELLES

PUBLICITÉ :
Commerciale { 4e page, la ligne . fr. 0.50 ; 3e » » » 0.50 ; 2e » » » 1.00
Nécrol. la lig. 1.50 ; Judic. la lig. 0.50 ; Financière : à forfait

LE FRONT RUSSE. -- VARSOVIE

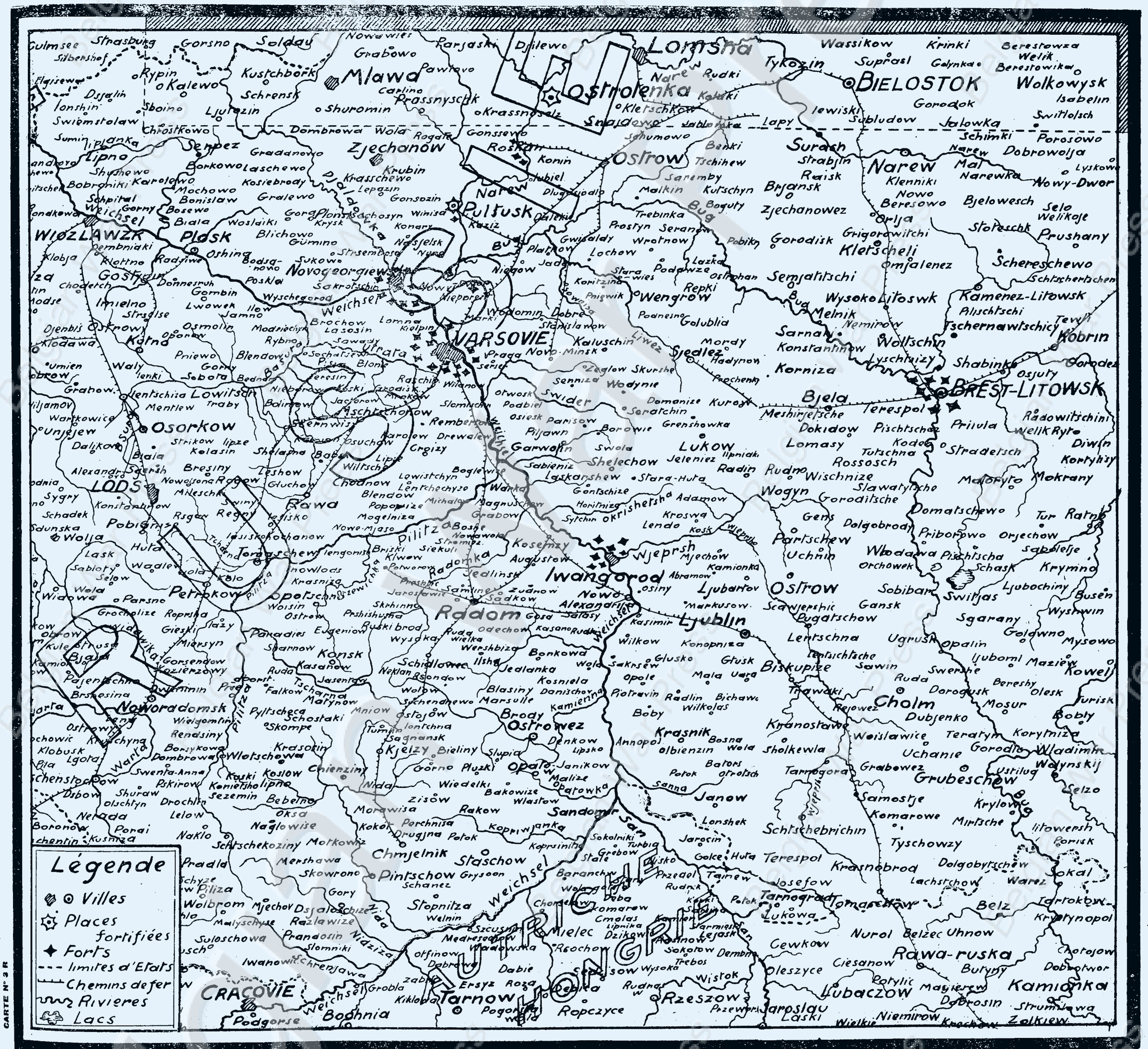
Légende
Villes
Places fortifiées
Forts
limites d'Etats
Chemins de fer
Rivieres
Lacs
FRONTIERE
Varsovie
Ostrolenka
Lomscha
Bielostok
Brest-Litowsk
Novogeorgiewsk
Modlin
Pultusk
Mlawa
Ostrow
Wengrow
Siedlez
Lukow
Garwolin
Pulawy
Iwangorod
Radom
Ljublin
Kielce
Sandomir
Tarnow
Cracovie
Lodz
Petrikow
Konsk
Brody
Tarnopol
Rawa-ruska
Lemberg
Przemysl
Jaroslau
Rzeszow
Ostrolenka
Lomscha
Bielostok
Brest-Litowsk
Wloclawek
Plock
Gostynin
Kutno
Lowitsch
Osorkow
Rawa
Piotrkow
Opotschno
Radomsko
Tomaschew
Pilica
Weichsel
Bug
San
Narew
Wkra
Wieprz
Dunajec
Wisloka
Wartha
Pilitza
Nida
Bzura
Skierniewice
Grodno
Suwalki
Augustow
Kalisch
Lask
Sieradz
Wielun
Czenstochau
Olkusch
Krakau
Wadowice
Neu Sandec
Jaslo
Krosno
Sanok
Przemysl
Lemberg
Rawa-ruska
Tarnopol
Kamionka
Zloczow
Brody
Dubno
Rowno
Kowel
Wladimir
Brest-Litowsk
Pinsk
Kobrin
Luninez
Sarny
Rokitno
Kowel
Wladimir
Luck
Rowno
Dubno
Kremenez
Tarnopol
Kamionka
Zloczow
Brody
Lemberg
Przemysl
Jaroslau
Rzeszow
Tarnow
Cracovie
Podgorze
Boghnia
Wieliczka
Bochnia
Neu Sandec
Jaslo
Krosno
Sanok

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND (Officiel)

Berlin, 7 septembre. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Après avoir fait sauter une contre-mine et détruit ainsi une sape ennemie, au nord de Dixmude, nous avons capturé quelques Belges et 1 mitrailleuse. Au nord de Souchez, l'ennemi a, sans succès, attaqué faiblement à coups de grenades. Près de Sondernacht, dans les Vosges, une attaque française a échoué. Des combats partiels assez vifs se sont engagés en Champagne, ainsi qu'entre la Meuse et la Moselle. A la suite de l'attaque d'un aviateur ennemi à Lichterveide (au nord de Roulers en Flandre occidentale), 7 habitants ont été tués et 3 blessés grièvement. A Capelle (au sud-est de St-Avold), des avions blindés allemands ont abattu un avion ennemi, dont les occupants ont été tués.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Armées du maréchal von Hindenburg : Notre cavalerie a opéré hier une attaque dans la direction de Daudeswas (au sud-est de Friedrichstadt) et a capturé 790 soldats russes et 5 mitrailleuses. A l'est et au sud-est de Grodno, l'ennemi a établi son front de la région à l'ouest de Skidel à Wolkowicz. Nos troupes progressent au-delà de la Tyra et de la Kotra en livrant des combats acharnés. Entre le Niémen et Wolkowicz, l'armée du général von Gallwitz a gagné la rive est de la Pruzana à plusieurs endroits, grâce à des attaques nocturnes qui ont surpris l'ennemi. Nous avons fait plus de 1,000 prisonniers.

Armées du maréchal prince Léopold de Bavière :

Au sud-est de Wolkowicz et jusqu'à la région boisée située au nord de Pruzana (à 40 km. au sud-ouest de Slonim), l'ennemi résiste de nouveau. Notre attaque progresse.

Armées du maréchal von Mackensen :

L'ennemi a été rejeté de ses positions près de Chomsk et de Drohiczyn.

Théâtre de la guerre au sud-est.

Les combats engagés pour la possession du Sereth continuent.

AUTRICHIEN (Officiel)

Vienne, 6 septembre. — Rectification du communiqué officiel italien du 3 septembre :

Le mont Chiademis, le Bladner Joch et le mont Peralba sont toujours en notre possession. Dans tout leur secteur, nous n'avons pas perdu un pouce de terrain.

Le 1er septembre, l'ennemi a tenté une attaque sur le Bladner Joch et le mont Peralba, mais il a été repoussé avec pertes.

Dans la vallée de Fleone, nos troupes de reconnaissance ont incendié partiellement Casera Fleone et Casera Sissanis.

Dans les derniers jours, nos éclaireurs se sont glissés la nuit jusqu'aux fils de fer barbelés et jusqu'aux positions de couverture de Casera Sissanis et ont infligé des pertes à l'ennemi par leur fusillade et par le jet de grenades à main.

Le mont Afanza a toujours été aux mains des Italiens. Jamais nous n'avons entrepris de grande opération contre ce mont. Seuls, des détachements de reconnaissance ont été, à diverses reprises, inquiéter l'ennemi sur la croupe située entre le mont Afanza et le mont Chiademis.

Vienne, 7 septembre. (Communiqué d'hier.)

Front russe

A la frontière de Bessarabie et à l'est de l'embouchure du Sereth, les Russes ont renouvelé leurs violentes contre-attaques. Partout, l'ennemi a été rejeté et a subi de fortes pertes. Sur le Sereth, à l'est de Brody et à l'ouest de Dubno, les combats ont été un peu moins violents que ceux des jours précédents. Dans la région de Tarnopol, nous avons enlevé un village retranché aux Russes. Nos forces qui progressent à l'est de Luzk ont traversé, au nord d'Olyka, la plaine marécageuse de Putylowka, après avoir vaincu les difficultés incroyables du terrain inondé et attaqué sans cesse l'ennemi. Les troupes austro-hongroises combattant sur la Jasiolda supérieure ont rejeté l'ennemi de ses derniers retranchements au sud de cette rivière et ont, par endroits, atteint la rive nord.

Front italien

Tandis que dans le territoire du littoral et en Carinthie, les Italiens ont, en général, déployé hier peu d'activité, leur artillerie, après une période de calme, a canonné violemment nos positions dans la région du Kreuzbergsattel, au sud-est d'Innichen .A plusieurs endroits, l'ennemi a essayé de se rapprocher de nos lignes. Il n'y a pas encore eu de combats d'infanterie.

FRANÇAIS (Officiel)

Paris, 6 septembre (communiqué officiel de 15 heures). — Au cours de la nuit, bombardement violent de part et d'autre par l'artillerie de tous calibres au nord et au sud d'Arras, de Roclincourt à Bretencourt. En Champagne, dans la région d'Auberive, canonnade assez vive. En Argonne, lutte de mines aux Courtes-Chaussées. Nos avions ont bombardé les casernes de Dieuze et de Morhange.

Paris, 6 septembre (communiqué officiel de 23 heures). — Les combats d'artillerie se poursuivent sur tout le front. Dans le secteur au nord d'Arras, nos batteries ont causé de gros dommages aux tranchées ennemies. Dans la région de Roye, en Champagne, sur le front Perthes-Beausèjour, en forêt d'Apremont et au nord de Girey, le duel d'artillerie a été particulièrement vif. Dans les Vosges, au Schratzmaennele et à l'Hartmannsweilerkopf, lutte à coups de grosses bombes. Un avion ennemi a été obligé d'atterrir à Calais ; les aviateurs sont prisonniers. Des avions ennemis ont lancé sur Saint-Dié quelques bombes sans causer ni pertes ni dégâts.

RUSSE (Officiel)

Pétrograd, 5 septembre. — A l'entrée du golfe de Riga, on a aperçu à nouveau le 3 et le 4 septembre des hydroplanes ennemis en reconnaissance au delà du détroit de Irben ; ils ont jeté des bombes sur nos torpilleurs. Ceux-ci ont pourchassé chaque fois les hydroplanes ennemis par le feu d'artillerie.

Sur la rive gauche de la Dwina, les Allemands ont amené des renforts et se sont surtout astreints à forcer le passage de la rivière dans la région de Friedrichstadt.

A cause de l'inégalité des forces, nos troupes qui avaient, après un violent combat le 3 septembre près de Linden, réussi à arriver sur la rive gauche, ont été forcées de se retirer à nouveau sur la rive droite.

D'après des renseignements précis sur le combat du 3 septembre près de Friedrichstadt, le retrait de nos troupes de l'autre côté de la rivière a été occasionné par le fait d'un incendie du pont sur la Dwina, provoqué par le bombardement ennemi.

Dans la région de Riga et de Jacobstadt, les Allemands se sont limités à nous empêcher d'avancer.

Jusqu'à Wilna, nous avons réussi à retenir l'ennemi dans ses positions antérieures.

Près d'Orany, nos troupes ont chassé le 3 septembre les Allemands du village Smalinki et y ont fait plus de 200 prisonniers, dont des officiers.

Sur la Meretschanka inférieure, nous avons arrêté le 3 septembre, dans des conditions difficiles, l'assaut ennemi, qui a forcé nos troupes de continuer la retraite vers la région de Grodno.

Sur le front du Niémen, au delà de Grodno jusqu'à la rivière Jasiolda, près de Bereza Kartuska, nos troupes ont repoussé efficacement, dans plusieurs secteurs, quelques attaques ennemies dans la nuit du 4 septembre, ainsi que le jour suivant, mais l'ennemi a pourtant réussi à nous refouler vers Wolkowshki.

Entre les rivières Gorga et Styr, l'ennemi, avec de nouvelles forces, a continué son offensive sur les routes de Dubno et de Rowno.

Sur la rive droite du Styr, au nord du Dubno, les rencontres ont continué.

L'ennemi a entrepris le 1er septembre une offensive opiniâtre sur la rivière Sereth, dans les régions de Tarnopol et de Tlusk, ainsi que dans la région de l'embouchure de la Sereth, sur les deux rives du Dniester.

Près de Tlusk, les violentes attaques de l'ennemi ont été, malgré les renforts qu'il avait reçus, repoussées par notre artillerie et par nos contre-attaques.

Nous avons fait environ 300 prisonniers dont des officiers; les combats continuent.

ITALIEN (Officiel)

Rome, 5 septembre. — Il y a eu de petites rencontres sur les hauteurs de Kedival, dans la vallée de Strino (Noce), entre Serravalle et Marco, dans la vallée de l'Etch, dans les environs du pic du Cista et dans la vallée de Sugana. L'ennemi a été forcé partout de se retirer avec pertes.

Sur le plateau de Redival, un retranchement a été également détruit.

Nos troupes ont pris une grande quantité de munitions et autre matériel de guerre, abandonné par l'ennemi.

Une de nos batteries a réussi, grâce à l'excellence de son tir, à incendier une construction que l'ennemi avait élevée pour améliorer la coupole du fort Doss Sommo, sur le plateau de Folgaria.

Sur le Karst, nous avons progressé en plusieurs endroits et nous avons occupé quelques retranchements ennemis.

Nos progrès sont surtout sensibles dans le secteur Doberdo, au sud de la route qui conduit vers cette localité.

Notre entreprise du 2 septembre dans la zone Monte dei sei Busi nous a donné un butin de 150 fusils, quelques milliers de cartouches et autre matériel de guerre.

Depuis quelques jours, l'ennemi jette sur nos lignes des pamphlets, conseillant à nos hommes de déserter.

Nouvelles publiées

par le Gouvernement Général Allemand

Constantinople, 6 septembre. — Le grand quartier général mande : Sur le front des Dardanelles, rien d'important. Les batteries ennemies de terre et de marine ont canonné vainement, par intermittence nos positions d'Anaforta et de Sedd-ul-Bahr. Notre canonnade a causé un incendie dans les tranchées et les abris de l'artillerie de l'ennemi près d'Anaforta. Ailleurs, rien de particulier.

Londres, 7 septembre. — Le vapeur anglais « Cymbeline » a été coulé, 31 hommes de l'équipage ont été débarqués ; il y a 6 morts et 6 blessés.

Berlin, 6 septembre. (Communiqué de l'Amirauté.) Un de nos sous-marins annonce que notre sous-marin U 27, qu'il a rencontré en mer, a coulé, le 10 août, à l'ouest des Hébrides, un petit croiseur [illegible] ayant pris la mer il y a assez longtemps déjà et n'étant pas encore rentré, il est probable qu'il est perdu.

Le 18 août, à 7 heures du soir, dans le canal de Bristol, un paquebot anglais a de nouveau canonné un sous-marin allemand qui lui avait donné ordre de stopper en tirant un coup de canon.

Londres, 7 septembre. — Le Lloyds mande : Le vapeur britannique « Mimosa » (3,466 tonnes) a été coulé. L'équipage est sauvé.

Avis

Pour avoir enfreint l'arrêté du 3 novembre 1914 du Gouverneur Général concernant l'interdiction d'effectuer des payements en faveur de la France, l'ingénieur Raymond Reymaekers, directeur commercial de la Sucrerie et Raffinerie de Pontelongo, société anonyme à Bruxelles, 129, rue de la Loi, a été condamné à une amende de 1,000 marks par décision du 26 juin dernier du Gouvernement général à Bruxelles.

Bruxelles, le 15 juillet 1915.

Nos Dépêches

BATEAU COULÉ

Le vapeur anglais « Cymbeline », de 4,505 tonnes, a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand.

Trente et un hommes de l'équipage ont été sauvés ; six sont morts ou blessés.

ASSASSINAT A PETROGRAD

On annonce d'Athènes que le commandant de place de Pétrograd a été assassiné jeudi dernier.

CONGRES POUR LA PAIX

On mande de Copenhague que le huitième congrès norvégien pour la paix a été ouvert le 5 septembre.

MINES D'OR

Le « Times » mande de Toronto que près de Matheson, au nord du Canada, on vient de découvrir de nouvelles mines d'or.

STATISTIQUE

Au cours du mois d'août, 38 mines ont été recueillies au long de la côte hollandaise et ont été anéanties. Il y en avait 21 anglaises, 9 allemandes, les autres étant de provenance inconnue. Depuis le début des hostilités, on a ainsi recueilli 645 mines, lesquelles ont toutes été détruites. 346 étaient de provenance anglaise, 57 de provenance allemande et 168 étaient de provenance inconnue.

Mme CARTON DE WIART GRACIÉE

L'agence Havas télégraphie du Havre que Mme Carton de Wiart, la femme du ministre de la justice, a été mise en liberté, le 4 septembre, à la prière du roi d'Espagne. Il lui a été interdit de retourner en Belgique.

M. Carton de Wiart vient de partir pour la Suisse, où sa femme le rejoindra.

EMPRUNT RUSSE

On mande de Pétrograd que le Conseil d'Etat a approuvé le vote de la Douma concernant le projet de loi autorisant la banque d'Etat a émettre un nouvel emprunt de un milliard de roubles.

LE PAPE ET LA PAIX

On mande de Rome, le 5 septembre, que l'organe officiel du Vatican publiera ces jours-ci un démenti concernant la lettre du pape Benoît XV au président Wilson, par rapport à la paix.

GRAND INCENDIE AUX ETATS-UNIS

On mande ne Newport-News que les dépôts de grains de la Compagnie de chemin de fer Cheasapeake-Ohio sont devenus la proie des flammes.

On estime les dégâts à un million de dollars ; il y avait environ 500,000 bushels de grains.

NOUVEAU CHEMIN DE FER

On mande de Bucarest que la construction de la ligne du chemin de fer Bucarest-Craïova sera entamée sous peu et achevée en 18 mois.

LES RUSSES RECLAMENT UN MINISTERE DE DEFENSE NATIONALE

Le « Temps » annonce que les conseils municipaux de Pétrograd, Nijni-Novgorod et Twer, s'inspirant de l'exemple de la municipalité de Moscou, se sont prononcés en faveur de la création d'un ministère de défense nationale.

Les délégués de Pétrograd ont été chargés de soumettre ce vœu au Tsar à qui ils ont demandé une audience.

Ce mouvement est dirigé par l'ancien président du conseil, M. Kokovtsof, qui s'est déclaré pour le programme des progressistes et leur a promis d'entrer dans leur parti.

LA QUESTION DE GIBRALTAR

Le « Liberal » de Madrid annonce que la question de Gibraltar sera posée devant les Cortès espagnoles dès leur rentrée. 82 députés auraient décidé d'interpeller le gouvernement à ce sujet.

DECOUVERTE D'UNE BANDE DE FAUX-MONNAYEURS EN ESPAGNE

D'après une dépêche de Barcelone on vient de mettre la main sur une bande de faux-monnayeurs dans un quartier aristocratique de cette ville.

Depuis plusieurs mois cette bande fabriquait et mettait en circulation des pièces de monnaie et des billets français, belges, italiens, espagnols et suisses.

Le chef et nombre de ses complices ont été arrêtés.

LA CENSURE EN RUSSIE

D'après le « Rjetch », les autorités ont publié un arrêt d'après lequel la censure militaire n'aurait désormais à exercer son action que sur les articles qui concernent les opérations de guerre ou les mesures se rapportant à la guerre.

LES EXPORTATIONS RUSSES

D'après une dépêche de Pétrograd, les exportations russes auraient atteint pendant les premiers sept mois de 1915, 115 millions de roubles, contre 755 millions de roubles dans la période correspondante de 1914.

Les importations se seraient chiffrées par 217 millions au lieu de 762 millions en 1914.

LES TROUBLES EN PERSE

L'agence télégraphique de Pétrograd se fait annoncer d'Ispahan que les troubles de Schiraz deviennent de plus en plus menaçants.

Deux mille habitants armés seraient partis vers le sud, pour en chasser les Anglais. Toute la population serait prise de panique. On s'attend à la fermeture de tous les marchés.

Dans toutes les mosquées, les ulemas excitent les croyants contre les Anglais et les Russes.

FERMETURE DES BOURSES EN ITALIE

On mande de Rome que toutes les bourses italiennes seront fermées jusqu'à la fin de la guerre.

EN MARGE

Les Merveilles de la Science

Nous avons souvent eu l'occasion — trop souvent peut-être par les temps où nous vivons — de constater les merveilleux résultats obtenus par la chimie appliquée à l'alimentation.

Un chimiste, vraiment digne de ce nom, est capable, s'il veut s'en donner la peine, de vous composer le plus succulent dîner, rien qu'en triturant d'une certaine façon au fond de ses éprouvettes, les corps les plus imprévus de la nomenclature.

Avec un peu d'habitude on arrive ainsi à réaliser des merveilles; tout y est, goût, parfum, aspect.

C'est à s'y méprendre et l'on s'y méprend, en effet, jusqu'au moment où l'on meurt de malemort dans les transes d'une épouvantable colique.

Dans ce cas, le bon chimiste se dit au désespoir, prouve par A + B que sa formule était exacte et qu'il ne peut être rendu responsable des manipulations maladroites qui transformèrent en poison ce qui devait être un régal des dieux.

Et comme le mort ne proteste pas, on continue l'intéressante expérience.

La sophistication des denrées alimentaires est aujourd'hui chose si banale qu'elle ne retient plus l'attention de personne.

La chimie se devait donc de trouver mieux, et elle a trouvé mieux, en effet, si nous en croyons un écho d'audience qui nous vient d'Anvers.

Par ces temps troublés où l'économie est une vertu, les fabriques de soie artificielle doublent et triplent le chiffre de leurs affaires. Tout le monde en vend, tout le monde en veut, tout le monde en demande.

Or, vous savez sans doute que la soie artificielle, avant d'être livrée au commerce, subit différentes phases de préparation pendant lesquelles elle ressemble fort aux plus formidables explosifs.

Trop poussée par l'afflux des commandes, une fabrique avait omis de parachever son travail en rendant inflammable le charmant tissu.

On en fit des robes, des corsages, des écharpes, en un mot tous les colifichets et toutes les fanfreluches que les doigts mignons de nos midinettes peuvent créer avec un peu de soie, fut-elle artificielle.

Et ce furent autant de minuscules poudrières, n'attendant que l'étincelle qui devait les faire exploser.

L'étincelle vint, tombant peut-être d'un cigare indiscret, et une jolie robe, toute neuve, en un clin d'œil, disparut en fumée non sans avoir roussi vraisemblablement la moustache... du cigare.

Malheureusement, dans la robe il y avait une dame qui n'en fut pas quitte à si bon compte.

Très sérieusement brûlée, elle demande, en attendant sa guérison, des dommages et intérêts que le tribunal lui accordera sans nul doute, car en temps de guerre l'usage du fulmi-coton et autres explosifs analogues devrait être strictement limité aux seuls belligérants.

V. G.

Le Torpillage du Paquebot Anglais "Hesperian,,

On mande de Queenstown que le vapeur anglais « Hesperian » de la Allan Line, jaugeant 10,920 tonnes, et avec 600 à 700 passagers, a été torpillé le 5 septembre au soir près de Fastnet.

Les naufragés sont arrivés à Queenstown.

Le capitaine et 20 hommes de l'équipage sont restés à bord. Le vapeur aurait coulé le 6 septembre, à 6 h. 47 min. du matin.

Le consul américain à Queenstown aurait constaté dans son rapport qu'aucun sujets américain n'aurait péri, et l'armement de la Allan Line déclare d'ailleurs que personne n'a péri.

Le major Barros se trouvait à bord, ainsi que 12 officiers et 35 hommes d'un bataillon canadien, tous blessés, et qui retournaient au Canada pour se remettre de leurs blessures et des fatigues de la guerre.

Le sauvetage s'est opéré dans de très bonnes conditions ; le temps était très beau et la mer calme.

La Situation en Orient

Concessions de territoires grecs et serbes à la Bulgarie

Athènes, 6 septembre. — Le premier ministre a fait connaître à l'ambassadeur serbe la réponse de la Grèce pour décider la Serbie à faire quelques concessions de territoires à la Bulgarie. La réponse est empreinte d'efforts sincères pour donner satisfaction à l'allié serbe, avec cette seule réserve que les intérêts vitaux de la Grèce ne soient pas compromis. Les réserves de la Grèce portent principalement sur deux points, notamment que le secteur Serogeli-Doiran, qui forme une enclave en territoire grec, ne sera pas cédé à la Bulgarie, car la Grèce ne s'est désistée de ce territoire qu'à cette condition seulement lors de la seconde guerre des Balkans ; en second lieu, que la délimitation de frontières entre la Grèce et la Serbie puisse rester inchangée. Cela signifie que Monastir doit rester serbe.

Perte d'un Sous-Marin Allemand

On annonce officiellement de Berlin que d'après le rapport du chef d'un sous-marin allemand, qui vient de rentrer, le sous-marin « U-27 », qu'il avait rencontré en mer, aurait coulé vers le 10 août un petit croiseur anglais à l'ouest des Hébrides. Comme l' « U-27 » n'est pas rentré depuis et qu'il n'y a aucune nouvelle de lui, il doit être considéré comme perdu.

ECHOS ET NOUVELLES

L'abondance des matières et la publication de notre carte n. 3 du front russe nous obligent à remettre la suite de notre intéressant feuilleton « L'Enfant du 11e » à demain jeudi.

C'est la douane française qui s'en débarrassera.

On vendra incessamment dans les entrepôts de l'administration, 11, rue de la Douane, vingt-quatre statues de pierre et deux caisses de débris...

On a entouré la venue à Paris de ces œuvres d'art de quelque mystère. Arrivées peu de jours après la déclaration de guerre on chuchotait à leur sujet d'extraordinaires aventures. Bien à tort. Datant du dix-septième siècle elles ornaient jusque'à l'an dernier le jardin d'un palais épiscopal d'Italie. Un amateur français, désireux d'en peupler son parc, alla les y acheter. Il les fit par voie d'eau parvenir au Havre. Les œuvres d'art anciennes sont exemptes de droits de douane à leur entrée en France et le possesseur des statues pensait qu'elles seraient considérées comme telles. Il n'en fut rien. Acharnés au gain, les douaniers ne jugèrent pas suffisamment anciennes les statues et exigèrent un droit d'entrée extrêmement élevé. Le propriétaire refusa net de payer, protesta en vain, s'entêta tant et si bien qu'après procédure régulière la Douane s'est décidée à faire vendre tout le lot — qui pèse le poids respectable de 13,558 kilos. Que valent ces statues au point de vue artistique ? Les avis sont partagés. La presque unanimité des amateurs qui sont allés les visiter les deux jours précédents semble leur dénier toute véritable beauté. Elles représentent des allégories : la Force, la Vertu, l'Avarice, la Chasse, etc.

L'administration des douanes au contraire, forte de l'avis de ses experts, pense que les enchères atteindront un prix élevé. La vente dira qui s'est trompé.

Hauts-Fourneaux de Halanzy.

Au cours du dernier exercice social, les Hauts-Fourneaux de Halanzy, établis dans le voisinage immédiat du bassin minier lorrain-luxembourgeois n'ont pu être activés que pendant deux mois pleins.

Les bénéfices pour cette période, y compris le report de l'exercice précédent (fr. 26,630) se sont élevés à fr. 82,033.

Il ne sera pas réparti de dividende, un solde, soit fr. 22,699.00 est reporté à amortissement de créances douteuses. La somme de fr. 599,364.00 étant portée en nouveau.

Le débit en banque a été réduit dans des proportions relativement importantes, par suite de ventes actives en fers bruts.

Le haut-fourneau n° 2 a chômé jusqu'à la mi-mars, date à laquelle il a été remis à feu pour quelques semaines, puis à nouveau bouché.

Au fourneau n° 1, des réparations importantes se poursuivent actuellement encore.

Les minières sont maintenues en activité dans la mesure nécessaire pour éviter tout dommage direct.

Dès que la possibilité s'en présentera, les deux xhauts-fourneaux seront remis à feu.

Hiver prématuré sur les Alpes.

Le « Secolo » apprend de Bergame que depuis vendredi passé la température s'est abaissée d'une façon tout à fait anormale sur les Alpes du versant italien.

La neige est déjà tombée en abondance. Les journaux italiens ne cachent pas leur appréhension de voir les difficultés des opérations s'augmenter considérablement.

La première année d'exploitation du canal de Panama.

Les résultats du premier exercice du canal de Panama viennent d'être publiés par les journaux américains. 1,088 navires ont emprunté cette voie pour se rendre sur la côte occidentale. 471 portaient le pavillon des Etats-Unis, 464 le pavillon anglais, 35 le pavillon silicien, 24 le pavillon danois et 18 le pavillon suédois. 7 bateaux hollandais, 6 japonais, 6 russes, 4 péruviens, 3 français, 2 italiens, 3 de Honduras, 2 de Nicaragua et 2 de la république de Panama ont complété le chiffre.

Il faut noter pour l'évaluation juste de la part anglaise dans ce trafic, que les navires américains étaient pour la plupart (335) des bateaux côtiers, alors que les anglais étaient de grands transatlantiques.

La forêt de Fontainebleau en danger.

M. Ch. Moreau-Vauthier, fondateur de la Société des « Amis de la forêt de Fontainebleau » pousse un cri d'alarme et appelle à lui tous les artistes de France.

« Notre beau pays ne possède pas seulement des œuvres admirables dues à ses artistes, il s'énorgueillit aussi de chefs-d'œuvre naturels, écrit-il.

» L'un de ces chefs-d'œuvre est en danger. Je veux parler de la forêt de Fontainebleau.

» En raison de la pénurie de bois de chauffage et de four pour la boulangerie, l'administration forestière va entreprendre dans la forêt de Fontainebleau des abatages très importants.

» Ne trouvez-vous pas, Messieurs, que les vénérables chênes de la forêt représentent sur notre sol un musée de nature qui ne devrait être converti en « usine à bois » qu'à la dernière extrémité ? Ne pourrait-on pas d'abord mobiliser nos jeunes classes d'arbres et de bois et assimiler jusqu'à nouvel ordre l'aïeule de nos forêts — notre musée national de nature — aux chefs-d'œuvre de nos musées d'art que l'on a précieusement mis à l'abri. La forêt de Fontainebleau est aussi chère aux Français que la « Joconde » ou la « Vénus » de Milo.

« Il m'a paru, Messieurs, que, représentant de notre Ecole française, vous voudriez défendre la forêt qui servit de décor à tant d'événements de notre histoire, qui fut l'inspiratrice de nos peintres et de nos poètes, le parc national où nos mères vont chercher la santé pour leurs enfants. »

Traductions toutes Langues

(Libres et légales)

Financières - Techniques - Commerciales.

H. CHALLES

Traduct.-légal près le Tribunal de 1re inst.

Impressions d'une visite à Termonde

Un rédacteur du « Vooruit » relate comme suit dans son journal ses impressions d'une récente visite à Termonde.

La ville de Termonde reçoit journellement la visite de nombreux curieux, qui apportent un peu de vie dans la ville.

Juchées sur les amoncellements de débris noircis par la fumée, on aperçoit çà et là de petites baraques en bois, qu'on a élevées tant bien que mal au rang de cabarets et de boutiques.

Des maisons se tenant encore debout comme par miracle sont encore habitées. Il est fort douteux qu'elles ne présentent pas certains dangers pour leurs habitants. Nous devons encore faire ici une triste constatation.

Ainsi que l'on sait, l'église a eu également à souffrir du bombardement. Au cours d'une visite que nous y avons faite, nous avons pu constater avec étonnement que des tableaux anciens, parmi lesquels des chefs-d'œuvre authentiques, n'ont pas été enlevés, ce qui a été cause que deux d'entre eux ont été endommagés. Quand on pense aux prix fabuleux payés actuellement pour des tableaux de l'école flamande, quand on songe aux démarches des amateurs américains pour nous dépouiller de notre trésor artistique national au profit des salons du Nouveau-Monde, n'est-il pas profondément regrettable de constater que chez nous on y attache si peu d'importance et qu'on ne prend même pas la peine de les préserver contre la destruction ? Nous saisissons encore une fois cette occasion pour faire remarquer combien il est insensé que des œuvres de maîtres célèbres, d'une valeur inestimable, soient tenues cachées dans des temples sombres et humides, au lieu de les confier à la garde de musées publics. Ici, au moins, on peut faire régner la température voulue pour la conservation des tableaux ; en outre, des dispositions spéciales y sont prises relativement aux effets de lumières, ce qui est un facteur important pour pouvoir admirer et étudier un tableau dans toute sa beauté. Ce n'est un secret pour personne que sous ce rapport, en tant que musées, beaucoup d'églises laissent à désirer. Une troisième raison, et non la moins importante, vient à l'appui de notre thèse : les musées publics sont généralement placés sous une surveillance efficace, ce qu'on ne peut pas dire de beaucoup d'églises.

Il faut espérer qu'après la guerre cette question formera l'objet d'une étude sérieuse de la part de nos amateurs d'art éclairés, de façon qu'il ne puisse plus se faire que, par un égoïsme entêté ou une coupable négligence, des œuvres d'art anciennes, présentant une valeur historique, puissent être détruites. Il faut naturellement regretter qu'à notre siècle de civilisation, des faits tels que la destruction d'œuvres d'art par suite de négligence puissent devoir nous obliger à prendre de telles mesures, mais à quelque chose malheur est bon.

Revue de la Presse

UN BEAU GESTE DU GENERAL DE MAUD'HUY

La *Tribune de Genève* :

Voici la dernière anecdote qu'on raconte : Il y avait remise par le général de Maud'huy de décorations, de médailles militaires, ou quelque autre cérémonie ; je ne sais plus au juste. Quoi qu'il en soit, cette cérémonie avait amené devant le front des troupes cinq ou six braves petits soldats que le général se mit à interroger paternellement.

— Et toi, d'où es-tu ? demanda-t-il à l'un d'eux.

— Je suis de X..., mon général.

— Mais c'est à quelques kilomètres d'ici. Il y a longtemps, sans doute, que tu n'as pas vu les tiens ?

— Pas depuis la guerre, mon général.

— Eh bien ! prends mon automobile et va vite les embrasser.

LE CONTROLE PARLEMENTAIRE

L'Homme Enchaîné. — M. G. Clémenceau :

Ai-je besoin de dire que je n'envisage ici l'action parlementaire qu'au point de vue du contrôle administratif ? La politique est loin de ma pensée. Pour réagir contre l'absence de contrôle sous Napoléon III, nous avons pourvu les assemblées de tout l'appareil nécessaire. Quel usage en avons-nous fait ? Toujours la question de gouvernement s'est posée, ainsi qu'il arrive aujourd'hui encore, pour entraver le plein exercice d'un contrôle dont nous ressentirions les heureux effets en ce moment.

Lorsque j'essayai, à propos de l'arrangement congolais, de faire apparaître les réalités des desseins de l'Allemagne, je fus obligé d'abréger mon discours parce que M. Poincaré, président du conseil, était pressé. Et quand M. Humbert apporta des révélations foudroyantes à cette même tribune du Sénat, sur l'état de certaines parties de notre armement (dans un discours qui avait été préalablement communiqué à M. le ministre de la guerre), on ne trouva rien de mieux que de laisser aux mêmes hommes le soin de continuer à faire comme précédemment.

L'Armée Anglaise veut des Munitions

Londres. — Une délégation de leaders du parti travailliste vient de rentrer à Londres après une visite du front anglais.

L'un des membres de cette délégation, M. G. H. Roberts, membre du Parlement, a fait part de ses impressions à un rédacteur du *Daily Mail*.

« Nos splendides soldats, a-t-il déclaré, n'ont qu'une question, une seule, sur les lèvres :

» — Quand aurons-nous des munitions en quantité suffisante pour nous permettre de rencontrer l'ennemi à chances égales, afin de montrer ce que des Anglais peuvent faire lorsqu'ils sont outillés comme les Allemands ? »

» Souvent, les soldats s'enquéraient du but de notre visite, puis ils criaient :

» — Nous avez-vous apporté des obus ? Parlons moins et envoyez-nous les munitions dont nous avons besoin. »

M. Roberts déclare ensuite :

« Je voudrais que tous, chez nous, puissent aller rendre visite à nos soldats au front. Alors les conflits industriels prendraient fin et tous coopéreraient à fournir ce qui est nécessaire à l'armée.

» Autrement, la victoire sera certainement retardée. »

D'autres délégations, composées exclusivement d'ouvriers des usines de munitions accompagnées d'un représentant du corps parlementaire des munitions, partiront [illegible]

FAITS DIVERS

LUSTRES DE STYLE. — Fabrique vend à toute offre acceptable, 62, r. Lesbroussart.

LES « JEUX A BRUXELLES ». — Le parquet de Bruxelles, représenté par M. Léon Claessens, juge d'instruction, Racquiez, substitut du procureur du Roi et Wattez, greffier, accompagnés de la brigade judiciaire de Bruxelles, conduits par M. Louis Fronville, officier de police, l'adjoint Wallegheem et M. Stickel, officier de police à Ixelles, accompagnés de ses agents, ont fait une descente, avenue Legrand, dans une villa où était installée une salle de jeux où l'on jouait à la roulette. Après plusieurs coups de sonnette, personne ne vint ouvrir. On dut briser une vitre, par où les agents pénétrèrent. Malheureusement l'agent qui brisa le carreau se blessa assez grièvement à la main, la glace ayant une forte épaisseur.

Après avoir ouvert la porte aux magistrats, une visite fut faite. On découvrit une quantité de joueurs cachés dans la cave à charbon et dans le faux grenier. Douze joueurs et trois croupiers furent arrêtés. Il fut saisi 3,000 francs de jetons et 1,000 fr. en espèces.

Entretemps, une autre descente était faite dans une maison de la rue Paul Lauters. Ici pas de joueurs, mais un matériel complet, qui fut saisi. C'était uniquement des baccarats. A 5 heures, les joueurs se donnaient rendez-vous à l'avenue Legrand, où ils jouaient à la roulette jusqu'à 8 heures, puis ils se rendaient rue Paul Lauters, où ils jouaient au baccarat jusqu'à l'aube.

Cette descente fut opérée à 6 h. 1/2 et les magistrats ne se retirèrent qu'à 2 h. 1/2 du matin, après avoir interrogé méticuleusement toutes les personnes présentes.

Félicitons la brigade judiciaire du flair qu'elle a montré et espérons que la blessure du brave fonctionnaire sera vite guérie.

CHRONIQUE DES VOLS. — M. T... Charles, en rentrant chez lui, rue de la Jonction, hier soir, constata qu'on s'était introduit dans sa maison et qu'on avait fracturé tous les meubles. Une somme de cent francs en billets de banque a disparu, de même que plusieurs objets de valeur.

— De même chez M. S... Hubert, rue de Danemark, des filous se sont introduits à l'aide de fausses clefs pendant la nuit et ont fait main-basse sur une importante somme d'argent et de nombreux vêtements se trouvant dans le vestibule.

— Mme Tollenaere, habitant Avenue de l'Astronomie, a reçu, elle aussi, la visite d'un cambrioleur qui lui a enlevé 15 coupons des actions de l'Eclairage du Centre, à revenus mixtes, n. 13502 à 13516, plus dix coupons des actions de l'Eclairage du Centre 4 p. c. n. 1308, 3638, 3639, 6376, 7962, 7963, 62422, 16357, 16858, 16359.

La police enquête

— M. D..., négociant, habitant rue de la Poste, fut réveillé en sursaut, la nuit dernière par un bruit insolite paraissant provenir du vestibule de sa maison. Il s'habilla en hâte et descendit au rez-de-chaussée. Il aperçut un individu qui se précipita dans le jardin. M. D... le poursuivit, mais déjà le filou avait sauté le mur de clôture. M. D... s'en fut avertir la police.

Des recherches furent opérées qui n'aboutirent à aucun résultat.

SERVANTE INFIDELE. — La police d'Ixelles a lancé dans tous les commissariats le signalement d'une nommée V... Berthe, ayant été au service de Mme B..., rue du Lac, à Ixelles.

Cette infidèle servante a quitté sa maîtresse après avoir fait disparaître la garderobe et le linge de cette dernière. La police recherche la coupable.

UN CAS D'AMNESIE. — Un agent de police de Saint-Gilles rencontrait hier rue de Joncker, une vieille dame très correctement vêtue qui s'en allait au hasard des rues, l'air perdu, poussant de temps à autre des lamentations.

Le policier s'approcha de la pauvre femme et s'aperçut aux réponses incohérentes qu'il en reçut qu'elle ne jouissait pas de ses facultés mentales. Le malade ne pouvant plus dire ni son nom, ni son adresse. Conduite au commissariat de la place Van Meenen, l'officier de service trouva, en consultant ses fiches de signalement, qu'une dame atteinte d'amnésie avait disparu de son domicile de la rue Josaphat, 114. On envoya un agent à cette adresse et on acquit immédiatement la conviction que c'était la disparue en question. Elle fut ramenée en voiture à son domicile.

TRAFIC DU PAIN. — Un membre du Comité National a surpris hier un garçon-boulanger de la Boulangerie Nationale, qui s'apprêtait à vendre 15 pains de 1 kilog dans un hôtel de la ville.

Il le laissa faire et au moment où il s'éloignait, il le fit arrêter par un agent de police qui le conduisit au commissariat de la place Van Meenen, où procès-verbal lui fut dressé.

GRAVE ACCIDENT DE VELO. — M. Albert Moreaux, employé de commerce, âgé de 20 ans, demeurant rue Van den Peereboom, à Molenbeek-St-Jean, a fait une terrible chute de vélo en tournant trop brusquement à l'angle de la rue des Colonies et du Cantersteen. Il fut relevé grièvement blessé à la tête. Un médecin appelé en hâte lui donna les premiers soins dans une maison voisine. Après quoi le blessé fut conduit à l'hôpital Saint-Jean, où il est resté en traitement.

UN DE PRIS. — Un individu nommé H... Gérard, venait de vendre à un prix dérisoire une bicyclette dans un cabaret de la rue de Schaerbeek. Un agent de police, prévenu, vint arrêter le négociant de hasard et le conduisit au bureau de police. H..., questionné, dut avouer que la machine provenait d'un vol sur la voie publique. Il a été arrêté.

UNE QUERELLE DE MENAGE QUI FINIT MAL. — L'agent de police Meren, de Saint-Gilles, étant de service dimanche après-midi chaussée de Waterloo, fut prévenu par un particulier qu'un nommé D..., demeurant rue Auguste Augenaer venait d'assommer sa femme. L'agent se transporta immédiatement sur les lieux. Il monta au troisième étage de la maison qui lui avait été désignée, où il trouva Mme D... étendue sur son lit, le corps couvert de blessures. Elle était dans l'impossibilité de se bouger. Le policier fit chercher les docteurs Haelbrechts et Beaudoux, habitant dans le voisinage, qui examinèrent l'état de la blessée. Les praticiens constatèrent que Mme D..., outre des blessures superficielles, était atteinte d'une double fracture de la jambe droite ; elle dut être transportée immédiatement à l'hôpital.

Interpellée par M. l'officier de police Dossche, la victime a déclaré que son mari lui avait cherché querelle au sujet d'une futilité et qu'il l'avait frappée ensuite au moyen d'une chaise.

D... a été arrêté peu après. Il a été maintenu à l'hôtel communal de Saint-Gilles jusqu'à lundi matin. Il prétend que c'est sa femme qui est cause de ce qui est arrivé, parce qu'elle l'agaçait pendant qu'il se rasait la barbe.

Les médecins qui la traitent ne pouvaient pas encore se prononcer lundi matin sur l'état de Mme D...

Le mari a été remis en liberté.

LA VIE EN PROVINCE

LIEGE

L'éternelle imprudence

Hier vers 2 h. 50, M. Jean B..., demeurant rue des Gillemins, se trouvait dans une voiture de tram roulant à vive allure quand, à hauteur de la rue Dartois, il sauta du véhicule en pleine marche. Le malheureux fut précipité sur le sol où il resta étendu. Les passants qui s'empressèrent autour de lui le transportèrent dans une maison voisine. La victime porte une grave luxation à l'épaule ainsi que des contusions sur tout le corps. Une enquête est ouverte.

Accident de voirie

Un revendeur de charbon, Léopold M..., âgé de 26 ans, demeurant rue Rouleau, dévalait la pente qui, du pont d'Amercœur, descend rue Entre deux Ponts. Comme le poids des trois cents kilos de houille qui chargeaient la charrette entraînaient son véhicule à une allure plus vive qu'un attelage qui roulait devant lui, il tenta de le dépasser en obliquant à gauche. Malheureusement, un camion, traîné par deux chevaux, arrivait, tenant sa droite. Donc Léopold M... se trouva nez à nez avec les deux bêtes. La vitesse acquise entraîna la charrette à bras, malgré les efforts de son conducteur, et un des brancards de celle-ci alla blesser l'un des chevaux. On dut dételer aussitôt l'animal. La police établira les responsabilités.

Vol au ravitaillement

Nous avons déjà déploré la précocité de certains voleurs, nous aurons cette fois à chanter une autre antienne, car à présent c'est un individu de 61 ans qui tenta de dérober au magasin de ravitaillement de la rue de Huy, où il est employé, un sac de haricots. La vigilance du surveillant découvrit le délit. La police a dressé procès-verbal.

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier.)

Le vie chère

Généralement à pareille époque on réserve au bétail l'excédent des approvisionnements d'hiver en pommes de terre. Or, contre toute attente, celles-ci se raréfient déjà à tel point que vendredi et samedi les précieux tubercules étaient presque introuvables en ville. De rares privilégiés qui ont pu s'en procurer les ont payés jusqu'à 20 centimes le kilo !

Voilà encore une nouvelle manœuvre de nos accapareurs qui semblent réellement narguer l'autorité civile. Il est vrai que celle-ci fait preuve d'une indolence et d'un « je m'en foutisme » incompréhensibles.

Ces manœuvres illicites et scandaleuses se commettent journellement au vu et au su de nos autorités.

Peut-être, à force de récriminations, l'autorité compétente se décidera-t-elle à sévir impitoyablement contre ces détrousseurs publics, ces honteux trafiquants de la misère publique.

Il serait temps que pareilles mesures soient appliquées.

Au marché, tous les produits sans exception enregistrent journellement des hausses exagérées.

La mercuriale de ce jour marque une progression effrayante des prix actuels sur ceux cotés il y a un mois. La viande de bœuf a augmenté encore et se paie 4 francs le kilo ; le beurre, 4 fr. 20 le kilo ; les œufs, 4 et 4 fr. 20 le quarteron ; café crû, de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 la livre ; chicorée, de 60 centimes à 80 cent. le kilo ; sucre, 90 centimes le kilo ; savon mou brun, 1 fr. 80 le kilo ; lard, 4 fr. 40 le kilo ; la laine, de 3 à 3.75 la marrotte ; carbure, 75 centimes le kilo ; bougies, 15 et 20 centimes pièce ; allumettes, 25 centimes le paquet.

Quand s'arrêtera-t-on ?

A l'Université du Travail

La réouverture des cours à notre grand établissement d'enseignement aura lieu lundi 27 septembre, à 8 h. 45 du matin pour les trois années supérieures et le mardi 28 septembre, à 8 h. 45 pour la première année. Les cours pratiques et théoriques se donnent tous les jours en semaine, de 8 h. 45 à 3 h. 1/4.

Signalons que le programme comporte des cours pour :

1° Les travailleurs du fer : ajusteurs, traceurs, chaudronniers, ouvriers des machines-outils, constructeurs et conducteurs d'automobiles ;

2° Electriciens ;

3° Menuisiers et modeleurs ;

4° Mouleurs, fondeurs ;

5° Maçons et bétonneurs.

Le droit d'inscription est de 10 francs, payables après la conclusion de la paix. Ce droit peut être remboursé sous certaines conditions.

Un léger repas (soupe, légumes chauds et bière) est servi aux élèves à midi, aux frais de l'école.

Les élèves domiciliés en province reçoivent un salaire d'apprentissage de 5 centimes par heure de travail effectif dans les ateliers pendant la deuxième année et 10 et 15 centimes l'heure respectivement pendant les 3e et 4e années.

Les examens d'admission et de passage auront lieu les 23 et 24 septembre, à 9 heures du matin.

NAMUR

(De notre correspondant particulier.)

Pour nos prisonniers

Quelques Namurois ont fondé un comité chargé de procurer aux malheureux prisonniers, sans famille et amis, quelques petites douceurs.

Ce comité se compose de : Président, M. Philippart Marc ; vice-président, M. Vankerkhoven L. ; secrétaire, Collard, J.-B., et trésorier, Brouckaert C. Il y a en plus neuf commissaires. L'œuvre nouvelle compte se procurer des ressources en faisant appel à la générosité des Namurois.

Souhaitons-lui pleine et entière réussite.

Vol de linges

Mme Maria Terwagne, épouse Hendricks, demeurant rue du Tan, avait mis blanchir, sur une pelouse située au coin de la rue J.-B. Brabant, une assez grande quantité de linge. Quelques heures plus tard elle s'est aperçue qu'un voleur avait tout enlevé.

Une autre ménagère de la rue des Brasseurs : Mme Délina Christiane, épouse Ledieu, a eu la même aventure. La pelouse pillée était située au « carré des Canons » à la citadelle.

Le Président de la Douma

M. Rodzianko a été, avec M. Krivocheine, la personnalité la plus désignée, ces jours derniers, comme susceptible de recueillir la succession de M. Goremykine.

Sa qualité de président de la Douma, l'autorité personnelle dont il jouit dans les milieux politiques font de lui un homme capable, à tous égards, d'assumer la lourde tâche du pouvoir dans les circonstances actuelles. Nul doute qu'il ne saurait donner à tous les rouages administratifs l'impulsion énergique et intelligente qui leur est nécessaire pour mettre en mouvement la formidable puissance russe, dont l'effort n'a pas encore acquis la souplesse voulue.

Les différentes allocutions et discours qu'il a prononcés depuis le début de la guerre indiquent d'une manière très nette que le programme du président du conseil éventuel comporterait une similitude de vues absolue avec les alliés de la Russie.

TRAHISON EN HAUTE-MER

Milan, 2 septembre. — La Cour martiale de Bari vient de condamner le capitaine Mustapha Shagir à 20 ans de détention, et sept hommes d'équipage à 10 ans.

Le capitaine Shagir, un Albanais, commandant le bateau « Bella Scutarina », était accusé d'avoir fourni du combustible à l'ennemi en haute-mer et commis des actes de trahison envers l'Italie.

LA RÉCOLTE DE L'OR EN FRANCE

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France montre que les recettes d'or pour la défense nationale se sont élevées pendant la semaine écoulée à 60 millions.

Depuis le 1er juillet, c'est plus de 600 millions qui ont été encaissés.

La récolte se poursuit partout et demeure fructueuse.

Chronique Judiciaire

CHAMBRE DES REFERES

Nous avons récemment signalé le cas de M. l'expert récalcitrant qui après avoir encaissé la provision d'usage, refusait de déposer son rapport.

M. l'expert a comparu devant le juge des référés et nous vous prions de croire qu'il n'était pas sur le velours. Sa nomination remonte à un an, paraît-il. Pour se justifier du retard lui reproché, il a prétendu que les parties en cause n'avaient pas répondu à différentes convocations lui envoyées. M. l'expert fut bien mal inspiré dans l'exposé de ses moyens de défense, étant donné qu'il fournit l'occasion à M. le juge des référés de lui faire la leçon en lui apprenant que dans le cas présent il eût dû dresser immédiatement son rapport en constatant les causes pour lesquelles il n'avait pu remplir sa mission.

Il est regrettable que dans les nominations d'experts, on s'attache davantage au favoritisme qu'aux aptitudes et à l'expérience des personnes désignées.

Ce n'est pas la première fois que le tribunal se trouve en présence d'un expert incapable même de dresser un rapport ; le cas se présente souvent en matière de comptabilité : les experts choisis manquent parfois de clarté et de précision dans la rédaction des rapports déposés.

La cause a été remise à huitaine.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Vice caché

Les articles 1641 à 1643 du Code Civil prescrivent que le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même. Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que dans ce cas il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Dans l'espèce, il s'agit d'un entrepreneur de travaux à qui on reproche un travail défectueux. Le prix de ce travail a cependant été réglé il y a plus d'un an, ce qui suppose une réception du travail. Néanmoins, en vertu du Code Civil, l'entrepreneur répond de son travail pendant dix ans. C'est en vertu de cette obligation qu'il a été assigné par le demandeur.

Le Tribunal a tenu l'affaire en délibéré.

TRIBUNAL ARBITRAL

Une paire de bons amis. C'est si rare par le temps qui court, de voir un propriétaire dans les meilleurs termes avec son locataire, que le chroniqueur lui-même est heureux de pouvoir signaler le fait lorsque l'occasion se présente.

— Cher ami, dit le propriétaire en s'adressant au locataire ébahi, vous me devez 784 francs pour loyers échus. Faites-moi le plaisir d'accepter une quittance pour solde, à la condition de consentir à payer à partir de ce jour la moitié du loyer à courir, sinon de quitter l'immeuble immédiatement pour habiter une chambre que je vous procurerai au loyer d'un franc par semaine.

Le locataire ne pouvait qu'accepter une offre aussi avantageuse pour lui, ce qu'il s'empressa de faire.

Voilà au moins ce qui s'appelle faciliter la besogne du Tribunal.

CONSEIL DES PRUDHOMMES DE BRUXELLES

L'utilité d'un écrit en matière de conventions peut se passer de démonstration. Les deux litiges ci-après en sont une preuve nouvelle :

I) Un voyageur a assigné son patron. Il y a désaccord sur l'interprétation de la convention verbale intervenue lors de l'engagement, le mot « verbale » étant ici employé dans le sens littéral du mot et n'ayant pas la portée juridique qu'on lui donne généralement. Le patron prétend, et il en offre la preuve, que les appointements de son personnel ont été réduits de 50 p. c., fait dénié par le demandeur.

II) Un employé a assigné son patron pour un litige du même genre, mais dans l'espèce le patron ne dispose d'aucun moyen pour faire la preuve de l'existence de la convention.

Les deux causes sont tenues en délibéré.

ARGUS.

MEUBLES DE BUREAU
Demandez le catalogue de la FABRIQUE
ROBERT SEGAERT
CONFORT. — GARANTIE. — ECONOMIE
Bureaux : 37, BOULEVARD BAUDOUIN, BRUXELLES (1383)

Chronique Industrielle

Charbons

Notre marché de charbons domestiques va entrer dans une période plus active, la mauvaise saison approchant à grands pas. Les magasins des villes s'empressent à faire leurs réapprovisionnements et ils accumulent le plus de combustibles possible. Aussi, les stocks sont-ils absolument nuls en ce moment. Bien plus, la production est insuffisante pour faire face aux nombreux ordres qui arrivent journellement. Les expéditions par eau deviennent de plus en plus nombreuses et de longues files de bateaux encombrent nos rivages.

Les charbonnages engagent fortement la clientèle à remettre leurs ordres en compositions de 25 p. c., 35 p. c. et 40 p. c., et donnent même la priorité sur les 60 pour cent pour le chargement, afin de parer dans la mesure du possible à la pénurie de gailletteries et à faciliter ainsi l'écoulement des fines.

Quant aux prix, ils conservent une grande fermeté et l'on peut, dès maintenant, prévoir pour l'hiver une nouvelle hausse sur les cours pratiqués actuellement et qui sont les suivants :

Touts-venants de 60 p. c. . fr.	30 à 32.50
Touts-venants de 40 à 45 p. c.	28 à 29.00
Touts-venants de 25 p. c. . .	24 à 25.00
Noisettes lavées	22 à 26.00
Braisettes lavées	30 à 32.50
Têtes de moineaux	34 à 35.00

Les charbons à gaz sont très recherchés et les charbonnages qui en produisent sont absolument débordés de commandes et se trouvent dans l'impossibilité de satisfaire la clientèle à moins de délais très longs.

Quant aux charbons industriels, les expéditions vers la Hollande ont pu s'effectuer à concurrence des 75,000 tonnes que comportait le marché. La demande pour l'intérieur du pays est excessivement réduite et les mises en stocks continuent.

Cokes

Le marché des cokes devient enfin meilleur. De nombreuses expéditions se font actuellement pour la Hollande et pour la Suisse, ce qui permet à nos fabricants d'écouler leur production et même d'entamer leurs immenses stocks. Les cours se raffermissent et les prix cotés actuellement sont les suivants :

Gros coke métallurgique mi-lavé fr.	25.5
Gros coke métall. ordinaire . . .	23.50
Gros coke métallurg. 2e choix	21 à 22.50
Petit coke mi-lavé concassé . . .	27.50
Petit coke ordinaire	24.50

Métallurgie

La guerre actuelle continue à porter des coups sensibles à notre industrie métallurgique et beaucoup d'usines se voient forcées de diminuer encore leur nombre de journées de travail.

L'hiver s'annonce très dur pour les travailleurs du fer, et les industriels ne voient pas sans de grandes préoccupations cette malheureuse situation.

La Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux pourrait, si elle le voulait, remettre encore à nos constructeurs plusieurs lots de wagons et de voitures.

Au compartiment des ponts et charpentes, certaines firmes pourraient également remettre des commandes assez importantes.

Ce serait faire acte de solidarité, d'autant plus que les prix demandés seraient en rapport avec les nécessités du moment.

Si, par suite des événements actuels, l'industrie traverse une crise grave, de l'avis de tous les hommes compétents, le conflit apaisé, elle prendra un essor sans précédent. Les directeurs de charbonnages, d'usines et de verreries sont unanimes à déclarer que ce qu'ils redoutent le plus, dès la cessation des hostilités, sera le manque de main-d'œuvre. Dès maintenant, ils étudient le moyen d'avoir le personnel au complet dès qu'ils pourront se remettre sérieusement à l'ouvrage. Les charbonnages, entre autres, ont des stocks de charbons industriels, qui s'épuisent rapidement. Comme après la guerre, les demandes seront nombreuses, les salaires hausseront ; encore faut-il des bras pour extraire la houille ! Les patrons verriers sont optimistes. Les demandes en verres à vitres seront énormes. Il faudra du verre pour la Belgique, pour la France et on en exportera jusque dans les Balkans. L'outillage devra être partout perfectionné et même parfois renouvelé. A la première accalmie, dès que les matières premières arriveront, le travail reprendra.

Que tout le monde ait donc confiance, de beaux jours sont encore à venir.

VIATOR.

Le docteur V. BASTIN, de Fontaine-l'Evêque, **spécialiste** (depuis 25 ans) pour les **hernies, hydrocèles et varicocèles**, n'a cessé d'opérer depuis la guerre en son nouvel **Institut, 83, avenue Besme** (Parc Saint-Gilles) **Bruxelles.** (1638)

La Vie Théâtrale

La matinée de jeudi s'annonce comme devant être un événement considérable au Palais de Glace. Les tables s'enlèvent rapidement et il est prudent de faire retenir la sienne si l'on veut trouver place. Disons que les représentations de « Pogge de Schaerbeek », la délicieuse comédie de Charles Desbonnets et Albert Bailly, activement poussées, font prévoir un gros succès. Les amateurs excellents de l'Union Dramatique : Léopold Deveen en tête, inoubliable dans sa création de Pogge, Darcourt, Patigny et Mlle Gady Sybille, du théâtre du Parc, créatrice du rôle de Pogette, rivalisent de zèle et d'entrain. Quant à la « blokkendans », réglée par le maëstro Engel, elle sera un vrai régal des yeux.

***

C'est le « Procès Vauradieux », une comédie-vaudeville de Maurice Hennequin qui succédera à « Mademoiselle Josette ma femme », lorsque le succès de cette dernière comédie sera épuisé.

***

M. Charles Forgeois, l'auteur applaudi du « Portrait de Monsieur Beulemans », vient de faire recevoir une pièce en deux actes au théâtre du Vieux-Bruxelles.

Les Sports

CYCLISME

Le Tour de Belgique sur piste

La cinquième et dernière étape

Vandevelde gagne le Tour de Belgique

Lundi s'est disputée au Karreveld la cinquième et dernière étape du Tour de Belgique sur piste. Cette étape s'est terminée par la victoire de Vandevelde, lequel conserve la première place du classement général et est donc vainqueur de l'épreuve.

Voici les résultats de la cinquième étape :

Premier classement (20 kilom.) : 1. Vandevelde, 2. Coolens, 3. Rossius, 4. Machiels, 5. Léon Buysse.

Deuxième classement (40 kilom.) : 1. Vandevelde, 2. Rossius, 3. Van Isterdael, 4. Marcel Buysse, 5. Noël.

Troisième classement (60 kilom.) : 1. Rossius, 2. Vandevelde, 3. Mottiat, 4. Coolens, 5. Noël.

Quatrième classement (80 kilom.) : 1. Vandevelde, 2. Rossius, 3. M. Buysse, 4. Coolens, 5. Thomas.

Cinquième classement (95 kilom.) : 1. Coolens, 2. Vandevelde, 3. M. Buysse, 4. Van Isterdael, 5. Rossius.

Sixième classement (110 kilom.) : 1. Vandevelde, 2. Rossius, 3. M. Buysse, 4. Coolens, 5. Van Isterdael.

Septième classement (130 kilom.) : 1. Vandevelde, 2. Debae, 3. M. Buysse, 4. Desmedt, 5. Mottiat.

Huitième classement (140 kilom.) : 1. Marcel Buysse, 2. Coolens, 3. Vandevelde, 4. Rossius, 5. Debae.

Neuvième classement (150 kilom.) : 1. Verbist, 2. Beths, 3. Rossius, 4. Coolens, 5 Mottiat.

Classement de l'étape : 1. Vandevelde, 24 p ; 2. Rossius, 30 p. ; 3. Coolens, 37 p. ; 4. M. Buysse, 41 p. ; 5. Verbist, 50 p. ; 6. Beths, 52 p. ; 7. Mottiat, 54 p. ; 8. Debae, 55 p. ; 9. Van Isterdael, 56 p. ; 10. Noël, Desmedt et Machiels, 58 p. ; 13. L. Buysse et Thomas, 59 p. ; 15. Tuytten, Jacobs, Thys, Verheylewegen, Coomans et Everaerts, 60 p. ; 21. Scieur, 62 points.

Classement général : 1. Vandevelde, 151 p. ; 2. Rossius 165 p. ; 3. M. Buysse, 195 p. ; 4. Desmedt, 206 p. ; 5. Verbist, 211 p. ; 6. Tuytten, 215 p. ; 7. Van Isterdael et Beths, 217 p. ; 9. Coolens, 219 p. ; 10. L. Buysse, 221 p. ; 11. Thomas, 227 p. ; 12. Mottiat, 240 p. ; 13. Noël, 243 p. ; 14. Machiels, 244 p. ; 15. Debae, 245 p. ; 16. Jacobs, 248 p. ; 17. Thys, 249 p. ; 18. Verheylewegen, 253 p. ; 19. Coomans, 261 p ; 20. Scieur, 263 p. ; 21. Everaerts, 267 points.

A LIEGE

Vélodrome de Saint-Gilles

Dimanche s'est disputée sur le track de Saint-Gilles la première manche d'une course de six heures par équipes. Plus de mille spectateurs se pressaient autour des barrières. A trois heures, le départ est donné aux équipes suivantes : Baguetty-Delmay, Dernier-Remacle, Braine-Collignon, Gerlache-Raick, Spilborgh-Van Brabant. Après une course animée par de courageux démarrages, le classement à la fin de la troisième heure est le suivant : 1. Dernier et Collignon ; 3. à un tour Spilborgh et Van Brabant ; 5. à six tours Braine et Collignon, Baguetty et Delmay, Gerlache et Raick. Mais Dernier, ayant changé d'équipier, perd un tour. Il faut donc disputer à l'emballage la finale. Dernier et Spilborgh sont mis en ligne. Dernier enlève la palme et est déclaré vainqueur de la première manche.

A MONS

Malgré un temps incertain, il y avait foule dimanche à Mons au vélodrome. La course de 3 heures à l'américaine est revenue à l'équipe Van Bever-Van Houwaert, avec 82 points, 2. Leviennois-Binst, 67 p., 3. Spiessens-Vandenberghe, 59 p., 4. Van Ingelghem-Delorf, 30 p., 5. Jean Louis-Berdal, 15 points. Le populaire Van Bever a fait preuve d'une grosse supériorité au sprint, se classant sept fois premier sur douze classements.

JEU DE BALLE

Un grand match à Bruxelles

La fameuse équipe de Morlanwelz, composée de Walravens (Trompette), Fricoux, Sanglier, Druon et Vital fils n'a pas connu cette année la défaite à Bruxelles.

Nous aurons l'occasion de revoir encore cette saison ces fameux joueurs à Bruxelles. Sous les couleurs de la capitale, une équipe composée de Henri Cantigneau, Jef Claessens, Roland Delattre, Thirionnet (le fameux joueur namurois) et Schmidt (la puissante « mouche » de Gilly) a lancé un défi aux hommes de Fricoux. Ceux-ci, en vrais sportsmen, ont relevé le gant. C'est en quinze jeux que se jouera la partie, laquelle aura lieu aux Abattoirs de Cureghem-Anderlecht.

C'est dimanche 12 septembre prochain, à 2 heures très précises, qu'aura lieu cet événement sportif. Il attirera la foule des admirateurs de nos grands joueurs. La livrée devra obligatoirement se faire au tamis, ce qui donnera toute régularité à la partie.

Nous reviendrons plus longuement demain sur cette partie sensationnelle et examinerons en détail les chances des équipes.

A LAEKEN

Lundi après-midi s'est disputé un tournoi de pelote au Parvis Saint-Roch. 2,500 spectateurs assistaient aux luttes.

Première lutte : Braine-le-Comte (Delhalle) bat Bruxelles (Rodange, Vandenbroeck, Degeest, Méganck et Fl. Van Nieuwenhuyse), par 7 jeux à 6.

Deuxième lutte : Bruxelles bat Cureghem (Brébart-Cantigneau) par 7 jeux à 5.

Décision : Bruxelles bat Braine par 7 jeux 36 quinze à 5 jeux 32 quinze, après une belle lutte dans laquelle Vandenbroeck et Delhalle se sont surtout distingués.

Nécrologie

On nous annonce la mort du sympathique joueur Antoine Haen, chef d'équipe de Bruxelles-Chapelle. Sans être une étoile, Antoine Haen était un très bon élément de seconde simple, catégorie dans laquelle il défendit pendant sept années consécutives les couleurs de Bruxelles-Chapelle, et ce avec succès. La société de La Chapelle perd en lui un de ses membres les plus dévoués, un de ces défenseurs qui ne se remplacent pas. Le *Messager de Bruxelles* présente à sa famille éplorée ses bien sincères condoléances.

A ETTERBEEK

Beaucoup de monde à la place Jourdan lundi après-midi.

Première lutte : Etterbeek (Delin) bat Braine-le-Comte (Renier) par 7 jeux à 2. Braine perd 5 jeux de 40 à 2.

Deuxième lutte : Bruxelles-Sablon bat Braine par 7 jeux à 4.

Décision : Bruxelles-Sablon bat Etterbeek par 8 jeux à 2. Du Sablon, il faut citer Jean Lus, qui fut superbe. De Braine, Baise et Renier furent les meilleurs.

A BRUXELLES-PLAGE

Première lutte : Pelote Saint-Martin (Bosmans), 7 jeux, Pelote Centre (Tester), 4 jeux.

Deuxième lutte : Pelote Amis Réunis (De Granville), 7 jeux, L'Aurore Anderlecht. (Van Brussel), 6 jeux.

Décision : Pelote Saint-Martin (Bosmans), 8 jeux, Amis Réunis (De Granville), 6 jeux.

FOOTBALL

Saison d'Hiver

Les matches d'entraînement ont repris pour nos grandes équipes de division I. La saison va reprendre dans quelque trois semaines et l'on s'est préoccupé dans les milieux officiels de ce qu'elle serait cette année.

Une séance s'est tenue samedi dernier à Bruxelles, à la Brasserie Flamande. Séance officielle, puisque dirigée par M. le baron de Laveleye, président de l'Union Belge des Sociétés de Football Association, assisté de MM. Verdyck et Istace, administrateurs de cette même fédération.

La presse n'était malheureusement pas admise à la séance. Nous ne voudrions pas supposer que cette décision de ne point admettre les journalistes sportifs ait un autre but que celui destiné à permettre aux délégués de l'Entente Bruxelloise et à ces Messieurs de l'U. B. de faire leur petite « cuisine » en famille. Quoi qu'il en soit, (sans prendre naturellement de responsabilités, puisque nous devons nous rapporter à ce qui nous a été dit), nous pouvons communiquer à nos lecteurs et aux sportsmen avides de nouvelles les principales décisions prises :

I) Les championnats de Bruxelles (division I et division inférieure) seront organisés par l'Entente des Clubs Bruxellois, sous le contrôle d'un comité spécial qui sera chargé de vérifier les recettes et d'en faire l'application aux diverses œuvres de bienfaisance ;

II) Un autre comité sera chargé de la nomination des arbitres, de prendre les sanctions nécessitées en cas d'infractions aux règles de jeu, de troubles sur les terrains, etc.

Ces championnats seront donc organisés en dehors de l'Union Belge, qui ne se réserve que le droit de contrôle et d'intervention dans des cas graves ;

III) Les championnats scolaires et tout-petits seront organisés *officiellement* par l'U. B. Les scolaires joueront le dimanche et les tout-petits le jeudi. Cette décision a été prise en vue de la formation de nouveaux éléments et dans le but de soutenir et d'encourager la pratique des exercices physiques chez nos jeunes gens ;

IV) Les joueurs devront rester dans les équipes des clubs pour lesquels ils étaient affiliés avant la guerre ;

V) Les équipes pourront se renforcer dans des circonstances spéciales et pour des tournois à Bruxelles ;

VI) L'Union Belge organisera chaque mois à Bruxelles une rencontre inter-villes avec des équipes de Liége, Verviers, Anvers, Louvain, Gand, Bruges, etc.

Ces décisions, lorsqu'elles nous seront communiquées officiellement, mériteront certains commentaires que nous publierons en temps et lieu.

L. DORMAN Agt de change agréé.
17, r. Melsens, Brux.
Echéance octobre : Cédules, argent, nord 1re Réal, Badajoz payables dès à présent. J'achète coup. Argentins, Brésil, Espagnols, Français, Hollandais, Hongrois, Japonais, Russes, Uruguay, Brazil Traction, Rio Light, etc., au plus haut cours.
Demandez la liste des offres et demandes en valeurs belges et étrangères. (1860)

Chronique Financière

Les affaires languissent visiblement depuis quelques jours. Les ordres d'achat parvenus en ces derniers temps semblent être épuisés déjà, puisque la plupart des valeurs remises en vue à cette occasion reviennent lentement en arrière. Nos lots de villes sont notamment dans ce cas. Ainsi, le Bruxelles 1902 est discuté entre 74 et 74 1/2, et le Bruxelles 1905 reste hésitant vers 64.

Notre Rente 3 p. c. mai-novembre se soutient difficilement aussi. Nos Bons du Trésor ne se modifient guère. Les autres lots de villes sont sans affaires.

Aux obligations on traite encore quelques Caisse des Propriétaires 4 p. c. On recherche, d'autre part, les obligations de Tramways de Buenos-Ayres et des Tramways d'Anvers.

On travaille peu, pour l'instant, la dividende Bruxellois et les Pétroles de Grosnyi, dont les cours sont d'ailleurs plutôt stationnaires.

En titres charbonniers, les demandes sont assez suivies encore, mais les transactions sont laborieuses à conclure.

En titres spéculatifs, signalons la résistance des Tanganyika entre 41 et 42, et des Barcelona entre 43 et 44.

C. DEBEURS.

Emile DE GRAEVE
Agent de Change
Agréé à la Bourse de Bruxelles
135, Boulevard Anspach, 135, Bruxelles
Achat et vente de titres. Change. Paiement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 9 à midi et de 2 à 5 h. (1082)

COURRIER DES THEATRES

(Communiqués)

MAISON DE VERRE (27, rue Fossé-aux-Loups). — Voici les dernières représentations du spectacle actuel de la Maison de Verre. Cependant, vu le succès obtenu et à la demande générale, « La Pendule de Montvoisin », 1 acte hilarant de J. Orban, sera maintenu au programme, qui sera complété par un acte de Bodart et Devère, qui fit déjà les beaux soirs du coquet théâtre de la rue Fossé-aux-Loups, et intitulé : « Ça est un Charel ! » Gros succès personnel pour Arthur Devère, qui demeure impayable dans toutes ses créations. Demain jeudi, à 4 h. (*H. E. C.*), matinée de famille. Entrée générale, 25 centimes.

GAITE. — Nous approchons des dernières des *Surprises du Divorce*, le célèbre vaudeville d'Alexandre Bisson et d'Antony Mars, dans lequel Berryer eut un si retentissant succès dans le rôle d'Henry Duval.

Vendredi première du *Controleur des Wagons-Lits*, d'Alexandre Bisson, avec Léon Berryer dans le rôle de Godefroid. Location tous les jours de 10 à 7 heures. Demain matinée à 3 heures.

SCALA. — Demain jeudi, à 4 heures (H. E. C.), a lieu à la Scala la première matinée de la merveilleuse autant qu'amusante revue « Bruxelles en Caisse ! » Suivant l'habitude de la maison, ce spectacle peut être vu par tous ; petits et grands prendront un plaisir extrême aux douze tableaux de M. Ant. De Graef, pour lesquels les habiles directeurs de la Scala, MM. J. Van Hamme et Urb. Etienne, ont réalisé des prodiges de mise en scène.

PALAIS DE GLACE.

Avis de Sociétés

ASSOCIATION SUCRIERE DE GENAPPE
(Société anonyme)
à Loupoigne

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu **le vendredi 17 septembre 1915,** à 10 heures, au Café des Boulevards, Place Rogier, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1914-1915 ;
2. Décharge de leur gestion à donner aux administrateurs et commissaires ;
3. Nominations statutaires. (1872)

MAISERIE DES BRASSEURS REUNIS
à Alost
Société anonyme en liquidation
Assemblée générale
du mardi 21 septembre 1915

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée susdite qui se tiendra à Alost, au siège social, à 11 heures.

ORDRE DU JOUR :

1. Etat de la liquidation au 30 juin 1915 ;
2. Rapport des liquidateurs.

Pour le dépôt des titres, les actionnaires devront se conformer aux statuts. Les titres devront être déposés à la Société Anonyme Ancienne firme Callebaut frères, à Alost.

Un liquidateur :
(1831) Prosper CALLEBAUT.

BANQUE D'ESCOMPTE ET DE CHANGE
20, rue Godefroid, Namur

Escompte de coupons d'obligations *non payables ou non échus.*
Achat et vente de titres. — Prêts sur titres, hypothèques, livrets d'épargne et sur toutes garanties. (1809)

SOCIETE ANONYME
DES SABLIÈRES DE NOUCELLES
BRAINE-L'ALLEUD

Conformément à l'article 19 des statuts, l'assemblée générale ordinaire aura lieu le mardi 28 septembre 1915, à 3 heures de relevée, (E. C.), au siège social, boulevard de la Senne, 50, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur les opérations du dix-huitième exercice social ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1915, indemnité à l'administrateur-délégué ;
3. Nomination d'un administrateur en remplacement d'un administrateur décédé ;
4. Décharge de leur gestion aux administrateurs et commissaires pour l'exercice 1914-1915.

MM. les actionnaires pourront assister à l'assemblée en se conformant à l'article 18 des statuts.

Les dépôts des titres seront reçus au siège social. (1896)

SOCIETE ANONYME
LAINIÈRE DE STERREBEEK
(Ancienne firme De Smeth et Cie)
A BRUXELLES

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 23 septembre 1915, à 11 heures du matin, au siège social, 46, rue du Vieux-Marché-aux-Grains, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Examen général de la situation ;
2. Examen des frais généraux ;
3. Réduction éventuelle des frais généraux.

Pour avoir droit d'assister à l'assemblée, les actionnaires doivent déposer leurs actions cinq jours au moins avant celle-ci, au siège social. (1907)

MANUEL DES COUPONS PAYABLES
Prix : 25 centimes
E. DESWATTINES
Agent de change agréé
Boulevard Anspach, 115 (1er étage)
Bureau ouvert de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h.
Escompte ou avance s/coup. non-encaissables
Payement de tous coupons aux meilleurs prix. — Achats et ventes de titres. — Renseignements financiers. (1784)

ETAT-CIVIL

Déclarations du 4 septembre 1915.

Naissances. — Garçons 2, filles 2.

Décès. — François Vanhoeck, 64 ans, ép. Roel, rue du Canal, 12 ; Louise Schoeters, 85 ans, ép. Decat, boulevard du Hainaut, 83 ; Jean Marit, journalier, 58 ans, rue Montserat, 32 ; Zénobré Maes, 83 ans, Vve Delbove, place Anneessens, 10 ; Marie Decreus, servante, 61 ans, rue Eg. Walschaerts, 9, St-Gilles ; François Bolté, 55 ans, ép. Erauw, rue Reper Vreven, 124, Laeken ; Thérèse Laurens, 41 ans, ép. Fremolle, rue Garibaldi, 47, Saint-Gilles.

Mariages. — Edgard Vancrutsen, électricien, avec Marie Wansart, tailleuse, Marché du Parc, 52 ; Jules Sousmillon, employé, avec Irma Weyts, couturière, avenue de la Brabançonne, 25 ; Isaac ter Meulen, employé, avec Juliette Donies, s. prof., rue Philippe de Champagne, 46 ; Alexandre De Jonghe, magasinier, avec Pétronille Bock, tailleuse, rue Pachéco, 24 ; Augustin Thielemans, plombier, avec Jeanne Parloir, ouv. de fab., rue Héris, 13 ; Victor Smolders, magasinier, avec Marie Niset, tailleuse, rue Blaes, 236 ; Albert Rügenacht, comptable, avec Cornélie Eekman, s. prof., place des Barricades, 4 ; Mathieu Matthieu, sellier, avec Elisa Teirbrood, garnisseuse, rue des Alexiens, 59 ; Jean Mirnoye, journalier, avec Marie Nel, posticheuse, quai au Bois à Brûler, 3.

DEMANDES D'EMPLOI

MONSIEUR cert. âge trouv. soins dévoués dans famille honor., seul locat. Ecr. bur. du journal J. B.

CORRECTEUR d'impr., sach. trav. à la casse, cherc. occup. Ecr. Typo, chaussée de Waterloo, 73, Saint-Gilles.

MAGASINIER emball. en tissus pend. 20 ans même mais., hom. conf. dés. pl. S'adr. rue Théodore Verhaegen, 169.

HOMME marié dés. pl. com. surveill., magas. ou concierge. S'adr. J. V. H., rue de Laeken, 3, Bruxelles.

PHOTOGRAPHIE. Appareil 13×18 à vendre avec access. Prix : 80 fr. S'adr. rue de Fiennes, 80, Cureghem.

JEUNE FILLE sér., dactylo. compt., ay. fait excel. étud. moyen., franç., allem., dem. empl. d. bur. ou mag. Ecr. J. P., 94, rue Berckmans, St-Gilles.

FEMME à journ. tr. cour. mén., plus. an. même serv., excell. recomm., dem. pl. S'adr. rue de la Victoire, 232, au 1er étage.

MAITRE-BRASSEUR diplômé dem. pl. brasseur ou ouvr. de brasser. Ecr. J. C., bureau *Messager,* 77, rue de Belle-Vue, La Louvière.

JEUNE FILLE 25 ans, tailleuse, dem. pl. femme de chambre ou aider pet. ménage. Ecr. Marie Bonjean, bureau du *Messager,* 77, rue Belle-Vue, La Louvière.

SERVANTE, 27 ans, courant service int. dem. pl. Ecr. Zoé Hennaut, bur. du *Messager,* 77 rue Belle-Vue, La Louvière.

JEUNE HOMME de bonne famille dés. tout emploi de confiance. Ecr. L. M. 128 bureau du journal.

BONNE TAILLEUSE fait cost. taill. depuis 12 et 15 fr., prix de guerre, 14, rue André Van Hasselt. St-Josse.

GOUVERNte ménag., dame âge mûr, conn. bon. cuis., dés. place anal. ou près malade, 1re réf., 29, rue de la Borne.

DEMOISELLE 21 ans, sér., instr., ayant dipl. de coupe, dem. pl. dans comm. ou bon. mais. p. s'occ. de cout. ou jeune enf., exig. mod. Ecr. E. B., 17, av. Emile Béco.

REPRESENTATION. Pers. act. cherc. représ. ou dépôt articles vente cour. Référ. et caut. Ecr. M. R. B. 52, av. Jette Koekelb.

PERSONNE sér. au cour. serv. table et cout. ayant touj. servi, cherc. pl. femme de chamb., fille quart. b. cert. S'ad. M. Jacques, 425, r. de Gilly, Châtelineau.

DAME 42 ans, dipl. sage-femme, garde-mal., cherc. pl. garde, dame comp., gouvern., comm. ou aut. empl. conf. Ecr. Vve Thirion, Seilles (Andenne).

JEUNE FEMME sach. bien laver et nett. cherc. journ., bon. réf. S'adr. rue de la Royauté, 6, Laeken.

BONNE REPASSEUSE dés. jour. laver, repasser. S'adr. r. de la Pépinière, 29, Brux.

JEUNE FILLE orphel. sach. bien coud., dem. pl. n'imp. quel ouvr. ou aid. mén. S'adr. 112, r. Ribaucourt, Bruxelles.

GERANCE quelc. ou bur. de comm. dem. par mén. sér. et commerçant, préf. à Ixelles. Ecr. H. K. P. bur. du journal.

DEMOISELLE dem. pl. de mag. tabacs, cigares ou autre art. quelc., au besoin aid. mén. S'adr. rue des Comédiens, 57, Brux.

PERSONNE au cour. serv., bon. certif. dem. f. quartier, journée ou remplacer serv. Ecr. E. V. Carren, 85, rue de la Montagne.

OUVRIERE pelletière dem. ouvr. Prix mod. S'adr. Mme Bunnens, rue Van Aa, 97, Ixelles.

FILLE à tout faire, 23 a., bon. réf., dem. place. S'adr. 337, chauss. de Rodebeek, Woluwe-St-Lambert.

CUISINIER grande maison ou restaur. cherc. place. Prét. mod. Ecr. bur. journal H. A. 98.

EX-AGt POLICE dem. pl. garde chât. ou autre. S'adr. 108, rue Gaucheret.

= OCCASIONS EXCEPTIONNELLES =

MISE EN VENTE PAR :

Les Etablissements Horticoles Eugène Draps

LES PLUS IMPORTANTS DU PAYS

ARBUSTES D'AUTOMNE

FUZAINS, en pots, depuis	fr.	0.35
AUCUBA, en pots, depuis	fr.	0.40
CONIFERES, en pots, depuis	*fr.*	0.50
SAPINS, en pots, depuis	fr.	0.75

et toutes les autres plantes d'automne.

30, chaussée de Forest, St-Gilles (Porte de Hal) — 17, rue Antoine Dansaert (Bourse).

JEUNE HOMME, 19 ans, ex-aide compt. épr. guerre, cherc. empl. bur, qq., bon. réf. S'adr. Dupuis, 29, rue Bethléem, St-Gilles.

DROGUERIES, prod. chimiq. et pharm. Voyag. sér. honor. cherc. repr. Ecr. E. C., 34, rue Rome, St-Gilles-Brux.

DAME instr. dés. occup. de bur. ou aut. l'après-midi, sér. réf. S'adr. L. P., rue de l'Ascension, 21, Bruxelles.

COMPTABLE exp., meill. référ. dem. place partie journée. Ecr. V. L., rue Tiberghien, 13, Bruxelles.

FEMME dem. tric. bas et chauss. S'adr. 108, rue Gaucheret, sonnez 4 fois.

JEUNE HOMME, 15 1/2 o., fort, sach. cond. chev. not. trav. ferme et mécan., cher. place. S'adr. J.-B. Laroche, av. de la Gare, à Fumay.

OFFRES D'EMPLOI

IMPRIMERIE

Tr. bon conducteur est dem. rue Lenglentier, 18, Midi. (1915)

CARTES POSTALES ILLUSTREES
On dem. vend. de porte à porte au prof. d'une œuvre de bienf. S'adr. chauss. de Wavre, 300, à Auderghem, de 1 à 4 h.

FOURRURES. — On demande bonne ouvrière, 12, avenue du Midi, sonnez 3 fois.

COIFFEUR dem. jeune homme propre et actif pour apprendre métier, environs Brux. Se prés. 16, rue de Schaerbeek. (1847)

MONSIEUR seul, veuf, 50 a., dem. gouvernante de 25 à 30 a., au cour. ménage. Petits trav. et pet. gages guer. Ecr. M. T.B. Bur. du *Messager de Bruxelles,* 77, rue de Belle-Vue, La Louvière.

COIFFEUR dem. apprenti au courant, 6, rue Eekelaers, St-Josse.

DEMOISELLE sér. conn. cuis. et cout. dem. faire mén. ou soign. enf., 8, rue du Poinçon, Brux.

PERSONNE sér., 38 a., bon. éduc., bon. mén. sach. mettre main à tout, soig. enf., dés. pl. chez pers. seule de préfér., bon. réf. Ecr. 36, chaussée d'Alsemberg.

JEUNE FILLE dem. pl. chez Mr ou Dame seule. S'adr. 76, rue Potagère, Brux.

OUVRIER menuisier dem. ouvr. répar. dans bâtiment, etc. S'adr. rue Van Aa, 71.

LOCATIONS DIVERSES

MEN. DEUX PERS. soign. dem. appart. franç. ou maison rent. Prix guer., maximum 1000 fr. Off. écrites : 27, av. d'Auderghem, Bruxelles. (1842)

BEAUX QUARTIERS à louer à partir de 16 francs, 62, rue d'Ophem, 62. (1835)

MONS. situat. 1er ordre, touchant pas ses appoint., cherche maison Brux. ou envir., 800 à 1,200 fr., payable au plus tard après guerre. J. J. 99, bur. journ. (1910)

ON DEM. A LOUER *rez-de-chaussée,* 3 à 4 pl. spac. av. jard. si poss. env. pl. Wayez Anderlecht. Prix 32 à 37 fr. Offr. 229, rue Victor Rauter, Anderlecht. (1817)

ON CHERCHE rez-de-chaussée ou appt 1er étage, 4 à 5 pl., élect. Ecr. rue de la Linière, 3. (1902)

DEM. LOUER maic. pour brasserie-laiterie, grand jardin pour jeu de balle, prox. tram boul. Brux. Ecr. Moucheron, 834, chaussée d'Haecht. (1908)

PARTIE VILLA meublée à louer, 6 pl., eaux, gaz, W.-C. mod. 60, r. des Hêtres, Linkebeek. (Pr. de la chaussée d'Alsemberg.) (1839)

REZ-DE-CHAUSSEE, 2 places et 2 cuisines, à louer, avec toutes commodités, dans maison moderne, belle situation, 50 francs, avenue Van Volxem, 371, Bruxelles-Midi.

APPARTEMENT FRANÇAIS à louer, bel situation, prix de guerre, 19, Square Marguerite. (1828)

TRES BEL APPARTEMENT 6 pl. à louer, rue de l'Ecuyer. S'adr. Agence Générale de Publicité, 52, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères, Brux. (1825)

VILLE et CAMPAGNE. — Belle maison moderne à louer, 12 pl., 2 jard., à Uccle. Loyer 1,300 fr., s'adr. 202, Bd du Hainaut.

ENSEIGNEMENT

Cours de Langues Vivantes
13, rue de la Ferme,
Anglais en 3 mois. Prix modérés. (1909)

Victoria School, Institt spécial de langues vivtes, 35, r. de Bériot
Prix dt leç. en classe : 1 fr. Leç. d'essai gratte (1903)

PENSIONNAT HOUBEN
POUR JEUNES FILLES
76, rue de Ruysbroeck, 76. — Bruxelles
(près rue de la Régence)
à 15 min. des Ecoles de Bruxelles. (1920)

Cosmopolitan School
21, rue de la Reine (à la Monnaie)
Ang., Franç., Espag., Russe, etc., Conv. gram. gar. en un mois. Cours collect. depuis 10 fr. par mois. Méth. dir. rap. (538)

SOLFEGE, violon. Leç. de perfectionnt, fr. 1.50 l'h. Ecr. Violon-Solo B. J.

TRADUCTEUR flam., holl., allem., angl., ital., espag., russe. Rue du Canal, 71.

MONS. BELGE prof. dipl., trad. purs off., donn. leç. angl., fl. et fr. Succ. gar. Prix mod. Ecr. ou pr. adr. chez M. P. Henry, 66, rue St-Josse. (2352)

LANGUES STENO-DACTYLOGR. COMPTABILITE
ECOLE PIGIER
60, RUE DU PONT-NEUF, BRUXELLES
Le jour 3 h. par semaine 5 fr. par mois
Le soir 12 h. par semaine 10 fr. par mois
(Leçons individuelles)
COURS DE VACANCES
Ouverture de l'année scolaire 1915-1916 : lundi 20 septembre.
Prix réduit pour plusieurs cours. (1882)

ANNONCES DIVERSES

J'ACHETE l'étain de 5 à 6 fr. le kilo, le mercure 5 fr. le cuivre rouge de 1.75 à 2.25, le plomb 50 cent., l'aluminium 3.50, le nickel 8 fr., l'ivoire 10 fr., les huiles de graiss. jusqu'à 1.75 le litre. Rue des Tanneurs, 183. (1914)

MASSAGE ASSOUPLISSEMENT DES MEMBRES
de 10 heures à 7 heures
51, r. Méridien, 1er ét. (son. élect.) 1919

Imperial Pudding powder
Dépôt général pour la Belgique
D. COELHO, 146, RUE DU MIDI
BRUXELLES (1890)

MONTAGE de sacoche de soie pour dames, dernier genre, prix modéré. **Avenue des Arquebusiers, 33.** (1900)

PERDU
depuis le 20 août, bracelet or avec perles fines et breloques. Rapp. cont. réc. rue de la Poste, 97. (1883)

POUR VENIR EN AIDE aux industr. belges, je paie très cher le mercure, le cuivre, l'aluminium, l'étain, le plomb, le nickel, les huiles, l'ivoire, et prête argent aux gens gênés. 35, rue de l'Orient, de 2 à 7 h. (1913)

INSTITUT Electro-Technique
DE BRUXELLES
Dir., 7, rue de l'Arbre. Reprise des cours, 1er septembre. Connais. de 1re scient. exigées. Spéc. théor. annexée à l'Institut. (1884)

BELLE MANDOLINE neuve, avec boîte et cordes de rechange, à vendre, 50 fr. S'adr. bur. du journal H. B. 16. (1819)

Prêts hypothécaires, achats, créances hyp., rentes viagères, ass. Caisse Patronale, 57, rue de la Régence, Brux. (1732)

MALADIES URINAIRES
SECRÈTES ET DE LA VESSIE, POUR LES 2 SEXES, A TOUT AGE, PERTES RÉCENTES ET ANCIENNES, DOULEURS, ENVIES FRÉQ. ET DIFFIC. D'URINER, RÉTRÉCISSEMENT, PROSTATITE, IMPUISSANCE, guérison certaine et rapide DOCTEUR G. DAMMAN, spécialiste, 76, rue du Trône, Bruxelles.
Cons. à 2 h., exc. dim. On peut aussi dem. broch. n. 2 grat., avec preuves de guér., en expliquant bien la maladie, à cette adresse, ou à la Pharm., rue de Heusy, 20, Verviers. (1895)

HUILES COMESTIBLES
Suis acheteur huiles comestibles (olive, arachide, coton), en fûts et estagnons, faire offres bur. journ. F. W. T. (1918)

MASSAGE
15, rue Roelandts, 15, de 2 à 6 h. ((1871)

DENTISTE A. SASSERATH, 93, r. Royale, Brux.

MALADIES SECRÈTES
REINS-VESSIE 20 ANS DE SUCCÈS
Les Capsules du docteur Davidson
guérissent radicalement, sans injections, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des *Voies urinaires, reins et vessies* ; écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes séminales, gravelle, *jamais aucun insuccès* même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à *Bruxelles-Nord,* Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades ; *Charleroi,* Lefèbre, 63, rue de Marcinelle ; *Liége,* Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; *Anvers,* De Beul, 57, Longue rue Neuve ; *Gand :* De Moor, rue de Bruges, 38. (1231)

Ste Ame La Céréale Bd Barthélemy, 16 BRUXELLES
CRÈCHE MÉLASSÉE, 23 fr. les 100 kilos
PAIN-CHEVAL, 48 fr. les 100 kilos
Tourte, litière, soupages 1684

Un bon conseil aux personnes qui souffrent de l'estomac. **KOKEL,** eau minérale, source belge, est incontestablement l'amie de l'estomac. En vente partout. Dépôt général : Alfred Parfonry, 9, rue Dautzenberg, 9, Ixelles. (1814)

PARTICULIER désire vendre d'occasion bronzes et tableaux de tout premier ordre. Ecrire A. B. 19 bureau du journal. (1881)

MANUCURE *de 10 h. à 12 heures et de 2 h. à 7 heures.*
7, Place Ste-Gudule, 7 entr. direct. (1870)

ACCOUCHEUSE Diplômé 1re cl. en France et en Belgique
RETARDS Nouv. méth. garantie sa danger. Prix mod.
14, Place des Martyrs. (Près rue Neuve)

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
Voies Urinaires : Maladies secrètes, Reins, Maladies de la peau, Urines troubles.
Avarie : Traitement du Dr Ehrlich. Neurasthénie, Epuisement, Maladie des femmes. Troubles mensuels.
Epilepsie : Traitement nouveaux.
Consultation : 2 fr., tous les jours de 12 à 8 h., excepté mardi et vendredi, le dimanche de 8 à midi. (1230)

MALADIES SECRETES
SYPHILIS VOIES URINAIRES
MALADIES DES FEMMES AVARIE
Consul. 2 fr., 19, rue de la Fraternité
(donne r. de Brabant), Bruxelles-Nord
de 8 heures du matin à 8 heures du soir
Dimanche de 8 à 12 heures.

MESDAMES si vous avez les époq... difficiles, douloureuses ou irrég... employez le **Remède du Dr T...** pour, qui donne un résultat cer... rapide et sans danger, dans tou... les et quelle qu'en soit la cause ... male.
Prix : 6 fr. le 1/2 ; 10 fr. le c...
Pharmacie des Croisades,
15, rue des Croisades, Bruxelles-N...
PRESERVATIFS (Catalogue illu... pour les 2 sexes (donnant la d... des articles et appareils prév... les plus nouveaux et les plus ef... ces. Discr. Prix : 2 éch. : 1 fr. (f...

MASSAGE
pour dames et messieurs, de 10 à 2 h.
51, rue du Méridien, sonn. élect.

PERIN, EDITEU...
393, Chaussée de Waterloo, 393
BRUXELLES

Cartes Routières
Environs de Bruxell...
EN 2 CARTES
Format 80 × 75, échelle 1 : 40,0...
Carte Nord : S'étend de Brux... à Malines et Waelhem.
Carte Sud : S'étend de Brux... à Ottignies et Tubize.
FORET DE SOIGNE...
Format 90 × 80, échelle 1 : 20,0...
Prix de chaque carte en étui : 1 fr...

ACCOUCHEUSE 1er dipl. 30 a... Ex-direct. M... Consult. ... Traitem. ...
RETARDS Pension à t... Médec. att. à la ...
44, rue de la Rivière, Brux.-Nord (...

U.T. CINEM...
Union Théâtrale ...
152, Boulevard du ...
Permanent : de 3 h. à 11 h. ...
(heure centrale)
Pour l'Honneur et le Bonheur
Grand drame de famille en 3 actes
LE CHIEN VENGEUR
Scène dramatique de la vie de Far-...

SPECTACLES

BOIS-SACRE, rue d'Arenberg, 32. – ... 6 à 11 heures en semaine, de 4 à 11 h... res le dimanche, spectacle varié.

GAITÉ. — Tous les soirs à 8 h. (h. b.) « Les Surprises du Divorce », avec L... Berryer.

MAISON DE VERRE, 27, rue Fossé-aux-Loups. — Tous les soirs, à 8 heures (h. b.), « Le Penseur Inconnu » et « Rêve de M. Pochque », avec Dav...

OLYMPIA. — Tous les soirs, à 8 heures « Le Bon Juge ». Dimanches et fêtes matinée à 3 heures.

SCALA. — A 9 h. 1/4 (H. E. C.) « Bruxelles en Caisse ! » revue à grand spectacle. Dimanches, jeudis et fêtes, matinées à 4 heures (H. E. C.).

VIEUX-BRUXELLES, 25, rue de Malines — A 3 h. b. en matinée, à 8 h. b. « Bruxelles en rac ». (Revue).

WINTER-PALACE, 122, boulevard du Nord. — Music-Hall des fam. Orig. chant, cin., attrac.

MAJESTIC, 43, boulevard du Nord. — Progr. de fam. Orchestre de 1er ordre.

CINEMA COLONIAL, rue de la Monnaie. — Spectacle de famille.

MODERN-PALACE, rue Neuve, 147-149. — Séances permanentes de 8 h. 1/2 à 11 h.

CINEMA DU PROGRES, 17, rue du Progrès. — Tous les jours, séances permanentes de 3 à 10 heures (h. b.).

Imprimerie Financière et Commerciale
1, quai du Chantier, Bruxelles.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 58

? K. Z. W. R. 13

Le célèbre roman policier inédit en Belgique
DE
C.-A. CROMARTY

TROISIEME PARTIE
L'ENQUETE

CHAPITRE I
CRIME OU SUICIDE ?

— Ce devait être pour une question de compte à régler, je le présume, du moins. Je partais, je vous l'ai dit, au moment où il entrait. Si je l'ai laissé avec Jarvis, c'est que c'était ce dernier qui s'occupait de toute la question caisse et comptabilité ; il était donc mieux que moi au courant de l'affaire qui amenait Obrig.

— Nous le saurons après l'avoir entendu.

— Je vous demanderai aussi d'entendre le plus tôt possible les ouvriers mécaniciens, car il me semble qu'il y a là quelque chose d'obscur.

— Expliquez-vous ?

— Eh bien ! un ouvrier était venu ce matin pour finir d'installer l'électricité dans le coffre, ou plutôt dans la chambre-forte. A dix heures, il prétexta l'impossibilité de finir seul son travail, téléphona d'abord à sa maison, puis partit à la recherche d'un contremaître capable de réussir ce travail spécial et difficile, j'ai pu m'en rendre compte. Il resta absent jusqu'à près d'une heure de l'après-midi et revint avec un nouveau compagnon. Ils ne finirent leur travail qu'à deux heures cinquante au plus tôt et ce sont eux qui quittèrent les derniers ce bureau avant l'assassinat, n'est-ce pas, puisque vous établissez que celui-ci a eu lieu à 3 h. 14' environ.

— Mais croyez-vous que leur témoignage puisse nous éclairer ?

Je ne sais pas, je cherche avec vous, car bien loin d'essayer d'entraver l'action de la justice, je voudrais vous aider de tout mon pouvoir.

— En somme, dit Stockton, ce que demande monsieur Weld est tout naturel, car ces ouvriers auraient pu préparer un vol, en tous cas, ils auront à rendre compte de leurs actes.

— Mais au fait, n'a-t-on rien volé dans le coffre ?

— Il est facile de s'en assurer, et Suttner tendant les clefs à Weld : Ouvrez votre coffre-fort et voyez, dit-il.

— Inutile, interrompit Stockton en l'arrêtant, on n'a rien volé, dans la chambre forte du moins.

— Comment le savez-vous ?

— Croyez-vous que l'assassin eut pris la peine de replacer le cadavre de Jarvis devant cette porte dans la position où nous l'avons trouvé ? Votre caissier, ou plutôt votre fondé de pouvoirs est mort en défendant le dépôt qu'il avait en garde, et on trouvera le contenu du coffre tel qu'il était quand Jarvis l'a fermé pour la dernière fois.

— Je voudrais, demanda Weld, que l'ouverture de la chambre forte eut lieu en présence du général Kendall.

— Pourquoi ?

— Indépendamment de sommes énormes qui sont renfermées là, j'ai aussi en dépôt des papiers d'une importance capitale que je ne dois remettre qu'à lui seul. Si le coffre doit être ouvert, je désire donc que le général soit présent et que remise immédiate lui soit faite devant moi, de ces papiers.

— Soit. Du reste, vous me rappelez que le général Kendall et ces deux dames attendent. Voulez-vous que ces interrogatoires aient lieu en votre présence ?

— Quelque peine qui m'en doive advenir, je vous demande à assister à tout ce qui va se passer.

— Je ferai selon votre volonté. Ne voyez dans ma question que le désir de vous épargner un chagrin.

— J'avais deviné votre intention, je vous remercie de l'avoir eue.

Suttner se leva et restant près de la porte ouverte :

— Voulez-vous entrer, général ?

Roland Kendall entra. Il était sombre, inquiet, et on voyait qu'il se faisait violence pour rester calme.

Sans regarder Georges, il se dirigea vers le fauteuil que Suttner lui désignait du geste :

— Excusez-moi, général, de vous avoir fait attendre aussi longtemps, mais nous avions à fixer certains points de détail assez longs à établir.

— Puis-je vous demander si quelque chose est venu infirmer la déposition de Jeffries ?

— Jusqu'à présent, non. Nous en sommes au même point ; nous savons cependant, d'après les dires de monsieur Weld, pourquoi il n'est pas arrivé chez vous vers trois heures. Il aurait eu une panne d'auto, et le vol de ses clefs l'aurait poussé à revenir ici avant d'aller à Kendall House.

— Vous admettez cette explication ?

— Général, je la reçois, me réservant de donner plus tard, après un plus ample informé, l'appréciation que j'en fais. Mais si vous le voulez bien, je vous demanderai de vouloir répondre à quelques questions. Asseyez-vous, je vous en prie.

— Je suis tout à votre disposition.

Et le général prit place sur le fauteuil auquel il s'était jusque là appuyé.

— Je sais, général, commença Suttner, que vous connaissez Georges Weld depuis de longues années. Je sais aussi que vous deviez aujourd'hui annoncer ses fiançailles avec miss Cecil, votre fille unique. Je crois donc inutile de vous demander votre opinion sur lui.

— En effet. Jusqu'à ce jour, j'ai toujours considéré Georges Weld comme un parfait honnête homme et comme un gentleman accompli. Je dois ajouter que même si vous parveniez à le convaincre du crime qui vous occupe, je suis certain que ce meurtre aurait été exécuté dans des circonstances qui feraient de Weld un coupable, certes, mais qui n'auraient rien de déshonorant pour lui.

— Vous croyez donc qu'il aurait pu tuer dans un moment de colère ?

— Je ne crois rien... mais il y a un fait indiscutable : c'est que d'après ce que j'ai entendu, le crime aurait eu lieu entre trois heures et trois heures et demie. A ce moment, toute affluence cessante, Weld aurait dû être à Kendall House. La raison qui l'y appelait était d'un intérêt tellement primordial, en dehors de toute question de convenances, que je ne puis comprendre son retard et que je ne puis surtout l'excuser. Donc, s'il a manqué à ce point au respect qu'il devait à moi, à ma fille, il a fallu qu'il soit retenu par une cause vraiment sérieuse, plus que sérieuse même : il a fallu qu'il ne puisse faire autrement. Tout ce qu'il peut invoquer ne tient pas debout.

— Alors, vous croyez vraiment que j'étais ici au moment du meurtre ?

— Je ne puis pas faire autrement que de le croire ; ce que vient de me dire monsieur Suttner n'est pas admissible : une panne d'auto, la crainte d'être volé en vous apercevant de la disparition de vos clefs... A qui ferez-vous croire cela ?

— C'est cependant l'exacte vérité.

— Vous appuyez au moins vos dires de la déposition du conducteur de votre voiture ?

(A suivre.)

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation strictement réservés.